

Acronyme du projet/	INNOVA-Langues
Titre du projet	Innovation et transformation des pratiques de l'enseignement-apprentissage des langues dans l'enseignement supérieur
Durée totale du financement demandé (durée maximale jusqu'au 31 décembre 2019)	6 ans
Montant total du financement demandé sur la période concernée	

Etablissement porteur du projet

Nom de l'établissement	Statut
Université Stendhal Grenoble3	Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Acronyme (s'il existe)	Adresse
U3	BP25 38040 Grenoble cedex 9

Etablissement gestionnaire de l'aide de l'État, à compléter si différent de l'établissement porteur du projet

Nom de l'établissement	Statut

Responsable du projet

NOM Prénom	Établissement	Fonction dans l'établissement
MASPERI Monica	Université Stendhal Grenoble3	Directrice du service LANSAD
Téléphone : 04.76.82.77.48	Mobile : 06 49 15 83 37	monica.masperi@u-grenoble3.fr

Liste des établissements partenaires déposant le projet :

Partenaire(s)	Nom	Statut
Partenaire 1	Université Stendhal Grenoble 3	Université

Autre(s) partenaire(s) associé(s)

Partenaire(s)	Nom	Statut
Partenaire 1	Unité de Technologie de l'Education (UTE) de l'Université de Mons	Université
Partenaire 2	TOTEMIS	SARL
Partenaire 3	Réseau Européen des Associations de Langues (REAL)	Association
Partenaire 4	Lingua e nuova didattica (LEND)	Association

» Ce document se compose de **29,5** pages de texte, de **18,5** pages de tableaux, d'une page de garde, d'un sommaire et de **neuf** pages d'annexe.

SOMMAIRE

1.	RÉSUMÉ.....	3
2.	DESCRIPTION DU PROJET.....	4
2.1.	Présentation du contexte, de l'existant, des forces et faiblesses	4
2.2.	Nature et objectif(s) du projet.....	9
2.3.	Place du dispositif dans l'organisation de l'offre de formation et de recherche existante	10
2.4.	Présentation des équipes de formation et des partenaires impliqués.....	11
2.5.	Présentation du/des public(s) cibles.....	14
3.	CARACTÈRE INNOVANT ET STRUCTURANT DU PROJET	15
3.1.	Caractère stratégique du projet.....	15
3.2.	Caractère innovant du projet et originalité dans le contexte national.....	15
3.3.	Impact sur les contenus et méthodes de formation.....	17
3.4.	Attractivité et compétitivité au niveau international.....	18
3.5.	Démarches d'amélioration de la qualité.....	19
3.6.	Liens avec le monde socio-économique	19
3.7.	Impact sur l'insertion professionnelle des diplômés.....	19
3.8.	Caractère modélisant du projet	20
3.9.	Diffusion des résultats.....	20
4.	EQUIPE ET DISPOSITIF DE FORMATION	21
4.1.	Equipe.....	21
4.2.	Dispositif d'animation, de contrôle et de suivi	28
5.	PILOTAGE DU PROJET	29
5.1.	Résultats attendus du projet et cible(s) de résultats	29
5.2.	Démarche envisagée pour atteindre le ou les objectif(s)	31
5.3.	Rôle de l'établissement ou du groupement porteur : organisation du projet, coordination, acteurs, comité de suivi	32
5.4.	Rôle du/des partenaire(s).....	32
5.5.	Schéma dynamique des changements apportés par le projet.....	34
5.6.	Plan d'actions et planification	35
5.7.	Évaluation du dispositif et indicateur(s)	44
6.	FINANCEMENT DU PROJET	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
6.1.	Estimation temps/personne par catégorie de personnel	Erreur ! Signet non défini.
6.2.	Plan de financement : apport des partenaires / financements extérieurs / financements attendus	Erreur ! Signet non défini.
6.3.	Justification des dépenses, en coûts complets, des principaux postes de dépenses exposés dans les tableaux du document A2....	Erreur ! Signet non défini.
6.4.	Prise en charge du coût du projet à l'issue de la période financée par IDEFI.....	Erreur ! Signet non défini.

1. RÉSUMÉ

INNOVA-Langues se donne pour ambition d'initier, de soutenir et de déployer des actions visant la transformation consolidée des pratiques d'enseignement-apprentissage des langues sur le site grenoblois et, par actions diffusantes, sur le territoire national. Ce projet vise plus particulièrement à doter les institutions d'enseignement supérieur de moyens leur permettant de **porter le degré de maîtrise en langues** des publics bénéficiaires à un **niveau B2 certifié**.

En effet, actuellement les résultats des actions de positionnement diagnostique et des évaluations formatives et certificatives en langues menées dans les établissements supérieurs en France indiquent un décalage entre le niveau de maîtrise linguistique attendu des étudiants et les résultats obtenus.

Selon les initiateurs de ce projet, l'amélioration significative des résultats actuellement observés doit passer par une rénovation des pratiques, ancrée dans un processus de réelle innovation de l'enseignement-apprentissage des langues. Cette visée ambitieuse se traduira d'un côté par la constitution et la mise à disposition d'une offre diversifiée et hautement flexible de modèles de formation couvrant un large éventail de besoins en formation initiale et continue et, de l'autre, par le soutien au déploiement de ces dispositifs par les acteurs de formation impliqués sur le terrain.

Les objectifs opérationnels du projet INNOVA-Langues sont :

1. Capitaliser les résultats de la recherche en didactique des langues et des actions innovantes de formation menées au niveau local et répondre aux manquements identifiés au niveau des démarches, des contenus des formations ou de l'outillage techno-pédagogique ;
2. Se doter d'un véritable « éco-système numérique » dédié à la formation des langues, ouvert et libre de droit, qui permettra à la fois d'accueillir les actions innovantes déjà expérimentées, d'étendre la dynamique d'innovation en langues au niveau national et de fédérer les actions des établissements supérieurs en France. Notre public trouvera dans cet environnement de formation une réponse assurée à des besoins de formation personnalisés tout au long de l'année : la progression de l'apprenant vers le niveau B2 certifié sera prise en charge à partir d'un bilan de compétences, des parcours d'apprentissage calibrés, proposés en complément de cours en présentiel ou en auto-formation tutorée permettront à chacun d'avancer en fonction de ses exigences éducationnelles ou professionnelles. Une évaluation formative régulière assurera une préparation graduelle et consolidée aux épreuves de certification dans les compétences ciblées.
3. Poursuivre, amplifier et étendre la dynamique de recherche-action en langues entreprise au niveau local au-delà des frontières grenobloises, par des actions de conseil et de formation de formateurs en didactique des langues et en ingénierie de formation, en lien avec les laboratoires du PRES. Dans ce cadre seront également cultivées des relations et/ou des partenariats en réseau avec des structures ou des institutions similaires à l'international.

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1. Présentation du contexte, de l'existant, des forces et faiblesses

I – Contexte

La diminution du taux d'échec à l'université, la professionnalisation accrue des formations universitaires et l'employabilité des étudiants sont trois défis majeurs auxquels est confrontée l'Université française. A l'intérieur de ce vaste cadre d'action, un des enjeux fondamentaux de tout cursus universitaire est de mettre l'étudiant en condition de réussir dans son parcours socio-professionnel et personnel par sa **capacité à communiquer** dans des contextes variés, et dans des langues autres que le français.

La **faiblesse des compétences en langues** des étudiants au sortir du lycée voire de l'Université, maintes fois publiquement soulignée¹, constitue actuellement une entrave hautement dommageable à la réalisation de cet objectif. Les actions de positionnement diagnostique en langues menées en France révèlent que la plupart des étudiants qui s'inscrivent en première année de Licence ne font preuve que d'un niveau élémentaire (niveau A2 du CERCL) que ce soit en LV1, généralement l'anglais, ou en LV2². Ce constat inquiétant n'épargne pas le public des lycéens ayant obtenu une note élevée aux épreuves de langues au baccalauréat. Cet état des lieux est également attesté par un nombre encore réduit – bien qu'en nette progression – de candidats à la certification en langue d'une part, et par le taux de réussite des candidats, qui demeure insatisfaisant. Si l'on se réfère à la **certification CLES** (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur), accréditée par le Ministère de l'Education Nationale, les données disponibles pour 25.764 candidats (sur un total de 34.863) témoignent d'un taux de réussite global de **37%** pour la session 2010-2011, toutes langues et tous niveaux confondus, et de **38%** au CLES2 anglais³.

Dans un tel contexte de décalage entre les cursus de formation et les finalités sociales de l'apprentissage des langues, que le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues et ses référentiels s'efforcent de réduire, les Universités ressentent l'exigence de disposer d'une offre de produits d'évaluation et de formation en langues qui, dépassant le cadre des obligations de diplomation, intègrent le processus continu de formation tout au long du parcours LMD et au-delà.

C'est précisément pour répondre à ces **exigences fortes** qui émergent en matière de **maîtrise de communication plurilingue**, que le service commun « LANSAD » (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) de l'Université Grenoble3 a entamé depuis plusieurs années un vaste et ambitieux chantier de **renovation** des formations en langues (en 20 langues cibles), qui lui permet de se présenter actuellement comme un **pôle moteur d'innovation** dans ce secteur, en France et à l'étranger.

¹ Voir la section « Le Monde éducation » des articles du Monde du 2 et du 10 février 2010 : CEDELLE, Luc, « L'école n'arrive pas à délier les langues » et FLOC'H Benoît, « La formation des maîtres fait figure de mauvais élève ».

² Voir les articles du *Monde* du 26 janvier 2011 (Section « Contre-enquête » : BAUMARD, Maryline, « L'apprentissage des langues progresse-t-il en France ? ») et du 6 septembre 2011 (Section « L'œil du Monde » : « Cinq ans d'école Sarkozy ». Sources : Résultats des études PISA de l'OCDE, rapport de la Cour des comptes sur la carte scolaire, évaluations nationales du niveau des élèves (dont la Note 10.22), études menées par le SNPDEN, résultats des élèves de terminale au TOEIC 2010).

³ Cf. http://www.certification-cles.fr/index.php?cont_id=9&lang=fr

a. LANSAD, les atouts

Les spécificités et les forces du service prennent appui sur cinq principes fondamentaux :

1. Des objets d'apprentissage diversifiés

(cf. <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/formations-en-langues/>)

Hébergé à la Maison des Langues et des Cultures, sur le campus grenoblois, et doté d'équipements adaptés (salles équipées de petite taille, laboratoires de langues, régie son et vidéo), le service LANSAD offre tout d'abord une large palette de cours de langues à visée communicative, échelonnés par niveau (de A1 à C2, suivant le CECRL). Ces cours, au format homogène (24h/ ou 48h/semestre), et dont la progression est bâtie sur la base de *syllabi harmonisés*, s'adressent à des publics hétérogènes par leur provenance disciplinaire et par leur niveau d'études (étudiants en formation initiale ; ouverture à des publics de formation continue). Rompant avec le schéma traditionnel d'inscription par année académique, l'inscription dans un cours de langue est proposée à l'étudiant à l'intérieur de tout cursus universitaire, quelle que soit la filière, depuis la L1 jusqu'au Doctorat. Cette inscription, établie à l'issue d'un bilan de compétences dans la ou les langues ciblée(s) est ainsi adaptée au niveau et aux besoins de chacun (certification, mobilité sortante, double diplomation, professionnalisation en langues dans les métiers de l'éducation –Métiers de l'enseignement scolaire, enseignements en langue étrangère de disciplines non-linguistiques dans les filières binationales ESABAC– dans les métiers du tourisme, de l'édition, de la communication...).

A côté de ce socle fondamental d'enseignements tournés vers la maîtrise de la langue de communication, LANSAD a su au fil des années diversifier son offre en matière de *cours à orientation artistique* (ateliers de théâtre proposés en cinq langues, ateliers de musique et de chant), de cours de langue et société, de médiation culturelle, de *didactique des langues* à l'école, d'*approches plurielles* et *intercompréhension en langues romanes*. Une attention particulière est également accordée au soutien aux *langues minoritaires*, et à l'enseignement de la *langue des signes française*.

2. Des modalités et des moyens d'enseignement-apprentissage souples et variés

(<http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/formations-en-langues/centre-d-apprentissage-en-autonomie-caa-/>)

Conçues dans une démarche actionnelle, les formations proposées à destination d'étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues – mais mises également à la disposition des filières de spécialité en langues (LLCE, LEA)- se caractérisent par des *modalités d'apprentissage souples et diversifiées*, à savoir :

- cours en présentiel enrichi (complémentés *via* internet) ;
- cours hybrides (semi-présentiel tutorés) ;
- cours entièrement en ligne tutorés ;
- parcours individualisés en autonomie tutorée ;
- ateliers de conversation ;
- stages intensifs ou extensifs ;
- formations à la carte sur objectifs spécifiques ;
- dispositifs de soutien en ligne ;
- apprentissage en autonomie non tutoré.

L'attractivité de ces formations est attestée par une fréquentation systématiquement en hausse depuis 2004 des publics interuniversitaires (PRES Université de Grenoble), pris en charge par leur établissement d'origine ou s'inscrivant à titre individuel⁴.

⁴ Cf. <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/appele-a-projet-ministeriel-120082.kjsp>. A titre d'exemple, pour 2010-11 le nombre d'inscriptions à titre individuel (auto-financement par l'étudiant de

3. L'innovation ingénierique et la « démarche qualité » comme moteurs d'amélioration

(cf. <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/ingenierie-de-formation/offre-en-ingenierie/>)

L'adhésion et la fidélisation du public d'apprenants repose notamment sur l'expertise acquise par le LANSAD en matière d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique en langues.

Cette *démarche d'ingénierie*, impulsée par la diversité des besoins émanant du terrain, s'est progressivement mise en place et affirmée par la création au sein du service d'un pôle « actions et projets », spécialisé dans la conception et l'expérimentation de dispositifs innovants (cf. organigramme, Annexe 3). Qualifiée « d'approche ingénierique par clusters », cette démarche procède par assemblage ou articulation des ressources disponibles, mobilisables de manière à offrir des dispositifs de formation adaptés à la demande, susceptibles de rencontrer les contraintes et les exigences du public. Outre les ressources humaines au cœur du dispositif (enseignants), sont également mobilisés, à cet effet, des « noyaux de contenu » se présentant sous forme de parcours didactisés, proposés en cohérence avec les approches communicatives et actionnelles, par niveau de compétences et par langues. Une plateforme de formation numérique, open source, dont les fonctionnalités sont agrémentées par des développements informatiques pilotés localement, est chargée d'accueillir et d'assurer la conduite des formations.

Ce modèle ingénierique a notamment été expérimenté avec succès à l'occasion de la récente mise en place de parcours personnalisés de soutien en langues destinés aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues placés dans l'obligation de certifier un niveau B2 à l'issue de leur cursus universitaire⁵. L'expertise ingénierique du LANSAD est également mise à la disposition, au sein de l'université Grenoble3, des filières de spécialités en langues (LLCE et LEA) pour la conception et la coordination du dispositif de remédiation mis en œuvre dans le cadre du plan Licence⁶.

Des retours sur expériences, sous forme d'entretiens et questionnaires d'évaluation, sont systématiquement intégrés à la démarche. Ces actions d'évaluation mobilisent, dans une dynamique interuniversitaire, les compétences conjointes du CAA du LANSAD et des équipes PERFORM (Grenoble INP) et SUP (Grenoble1).

4. Une démarche d'évaluation formative et certificative

(cf. <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/certifications/>)

Au LANSAD de Grenoble, des **actions de positionnement et d'orientation** sont régulièrement organisées par un centre spécialisé au sein du service – le Centre d'Apprentissage en Autonomie – principalement au moyen d'outils informatisés (notamment le test Dialang).

Dans ce cadre organisationnel, les publics potentiels (tout étudiant primo inscrit, tout étudiant s'inscrivant pour la première fois dans un cours de langue (hors A1), tout étudiant intégrant un Master1) sont positionnés chaque année entre juillet et septembre, afin de pouvoir être répartis en groupes de niveau. L'ensemble des étudiants positionnés au moyen de tests en ligne reçoit par publipostage une attestation personnalisée faisant état du niveau estimé dans les trois compétences testées (CO, CE, PE). Cette attestation, qu'il est nécessaire de produire entre autres dans certaines circonstances d'insertion professionnelle (i.e. demande d'assistantat ou de stage à l'étranger) sera prochainement intégrée dans le *portfolio* qui permettra de suivre plus finement la progression de chaque étudiant dans son parcours d'apprentissage en langue.

Par ailleurs, l'université Stendhal Grenoble3 est habilitée par le MESR depuis 2002 à assurer, via le LANSAD, la coordination interuniversitaire du pôle **CLES Grenoble – Savoie**. L'objectif poursuivi depuis cette date et soutenu par deux CQ Grenoble Universités (2003-2006 et 2007-2010) est de

formations hors cursus) s'élève à près d'un millier au total (645 pour les cours en présentiel et 354 pour les formations au CAA).

⁵ Cf. dispositif **PASSI**, évalué par L'Agence Europe Education Formation France : <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/ingenierie-de-formation/exemples-de-formations-a-la-demande/>

⁶ Cf. <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/ingenierie-de-formation/bilans-d-experiences/>

donner accès au plus grand nombre d'étudiants à la maîtrise certifiée d'une ou plusieurs langues à un niveau B2. Véritable valeur ajoutée à tout diplôme universitaire, la certification en langues participe en effet grandement à l'augmentation du taux d'employabilité à la fin de tout parcours universitaire.

Dans la continuité de son engagement, à partir de la rentrée 2011 et dans le cadre du nouveau contrat quinquennal, notre établissement entend augmenter sensiblement d'ici 2015 la population en capacité de réussir la certification CLES2. A cet effet, le service LANSAD a entrepris la mise en place et l'expérimentation de structures d'accompagnement adaptées. Notamment, dès 2010, est inscrit dans le cursus des Masters de l'université Stendhal et du Master MES du PRES (Grenoble, Valence, Savoie) un module de soutien en langues⁷ obligatoire pour les étudiants qui, à l'entame de la première année du master (M1), ne font pas état d'un niveau jugé suffisant pour atteindre en fin de cursus, par la voie classique des cours en langues, le niveau requis. Ainsi, depuis la rentrée 2010, plus de 600 étudiants bénéficient ou ont bénéficié de ce dispositif de soutien, ainsi que d'une appréciation par un suivi pré-test et post-test de la progression obtenue dans les différentes compétences langagières.

Des préparations spécifiques au format de l'épreuve CLES2 sont également mises en œuvre, notamment en direction des candidats libres inscrits aux concours de la fonction publique exigeant un niveau B2 certifié⁸.

A l'heure actuelle, LANSAD organise 1 session de certification annuelle CLES1 et CLES2 pour les langues autres que l'anglais (allemand, arabe, espagnol, italien) et 3 sessions de certification CLES2 en anglais – en décembre, en mai et en juin – permettant aux étudiants de choisir le moment le plus pertinent dans l'année universitaire, relativement à leurs obligations et à leur préparation, pour s'inscrire. Cet effort d'organisation permet au CLES de s'afficher comme une véritable *certification de proximité* pour nos publics. En 2009-2010, nous enregistrons 93 étudiants inscrits au CLES2 anglais, avec un taux de réussite de 32,6%. En 2010-2011, avec 202 inscrits, notre taux de réussite pour le CLES2 en anglais est monté à **58,4 %**, soit 20 points au dessus de la moyenne nationale⁹. Bien que l'exigence d'un CLES 2 se soit assouplie pour certaines catégories de public, nous enregistrons pour la session de décembre 2011 près de 50 % de plus d'inscrits par rapport à l'année précédente pour la même session, laissant présager un chiffre d'inscriptions à la hausse en 2012 et au-delà, que nous pouvons en partie attribuer à la notoriété positive acquise par cette certification au niveau du site grenoblois, et aux tarifs pratiqués¹⁰.

La perspective de proposer des sessions régulières et dans les meilleures conditions de passation possible, nous a conduit dès 2007 à équiper, au sein Maison des Langues et de Cultures, une salle spécialement dédiée à la certification, permettant une très bonne écoute individuelle et l'enregistrement des productions orales des étudiants.

Par ailleurs, la formation des enseignants intervenant comme correcteurs est assurée chaque année en amont des sessions. Une équipe fidélisée d'enseignants-référents titulaires coordonne l'organisation des sessions et en assure la passation. Enfin, un lien serré avec la coordination nationale nous assure d'être en parfait accord avec les directives nationales.

⁷ Cf. PASS! <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/ingenierie-de-formation/exemples-de-formations-a-la-demande/>

⁸ Cf. <http://www.education.gouv.fr/cid55698/certificat-de-langue-exige-des-laureats-aux-concours.html>.

⁹ Cf. <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/certifications/>

¹⁰ En effet, le souci de notre université est de permettre la certification CLES du plus grand nombre et pour cela de prendre en charge la plus grande partie du coût généré par l'organisation des sessions. De ce fait les tarifs appliqués sont en cohérence avec son caractère public et national (<http://www.u-grenoble3.fr/version-francaise/formations/certifications/certifications-cles-76979.kjsp>). De plus, le CLES a été proposée gratuitement pour certaines catégories de publics, placés dans l'obligation de produire une certification pour répondre aux exigences d'employabilité aux fonctions publiques fixées par le MEN.

5. Une politique de formation volontariste des personnels enseignants du site, confortée par un ancrage recherche consolidé

(cf. <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/formations-des-enseignants/>)

L'élaboration et le déploiement d'une politique de *formation de formateurs* constitue un des objectifs opérationnels du LANSAD, poursuivi activement dans le cadre du Projet Interuniversitaire Langues (CQ 2007-2010) et au-delà.

Les dimensions des actions de formation mises en œuvre au bénéfice des enseignants titulaires et non titulaires du site sont multiples et visent prioritairement à *offrir un terrain d'observation, d'analyse et d'échange* de pratiques, de sources et de ressources, d'approches.

Ainsi, entre 2006 et 2011, LANSAD s'est pleinement investi dans l'organisation de onze journées pédagogiques, trois journées d'études et six journées thématiques, alimentant la réflexion notamment autour des dispositifs en langues supportée par les TICE, du positionnement, de la certification, et touchant un très large public (plusieurs centaines d'inscrits).

Depuis 2006 également, LANSAD propose des *modules de formation à la carte*, portant sur le CECRL et la démarche portfolio, l'analyse de formations à distance, l'accompagnement à la création de séquences de parcours pédagogiques, le suivi tutoré des publics à distance, les approches par compétences dissociées, l'étayage de la compréhension orale et de la production écrite, le diagnostic de compétences et la remédiation, ainsi que sur la prise en main des environnements numériques adoptés par le service.

Cet effort de formalisation et de communication s'est traduit par un crescendo sensible en termes de convergence des politiques en langues menées par les établissements du site (Grenoble1, Grenoble2, Grenoble3, Grenoble INP).

Ces initiatives et des expériences lancées et sans cesse renouvelées et questionnées sur le versant de l'action pédagogique trouvent enfin un écho naturel sur le terrain de la recherche, en lien notamment avec le laboratoire LIDILEM (Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles¹¹). Ainsi, de nombreux enseignants praticiens s'approchent progressivement des démarches scientifiques¹² et des ouvertures réflexives que leur offre entre autres l'axe 3 du laboratoire LIDILEM, « Didactique des langues, recherches en ingénierie éducative »¹³, de même que les chercheurs de ce même axe ou d'ailleurs, titulaires et doctorants, s'appuient sur LANSAD pour tester leurs hypothèses et protocoles de recherche¹⁴.

b. LANSAD, les faiblesses

Parallèlement à ce qui ressort de probant, d'innovant, et d'efficace sur le terrain, nous n'omettrons pas de souligner les faiblesses et les carences qui entravent à présent le processus de transformation nécessaire à *l'adoption consolidée* des pratiques innovantes, en mesure de produire le *saut qualitatif* attendu en termes de résultat de formation, tout au moins au niveau du site. Ces carences touchent pour l'essentiel à trois aspects :

1. des dispositifs potentiellement mutualisables encore en voie de formalisation ;
2. des ressources et outils encore partiels, peu opérationnels et dispersés ;

¹¹ Cf. <http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/web/recherche.php>

¹² Une belle illustration de cet effort de formalisation des pratiques de la part d'enseignants non-publiants est fournie dans les actes de la 1^{ère} journée d'études « Did&TICE », organisée par le LANSAD en mars 2010 (<http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/formations-des-enseignants/journees-d-etudes>). Le principe adopté est celui de *l'accompagnement à l'écriture scientifique* des enseignants peu ou pas familiarisé à cet exercice par les coordonnateurs des actes. La deuxième édition « Did&TICE » est prévue en novembre 2012, en collaboration avec la revue *Langues Modernes*.

¹³ Cf. <http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/web/recherche.php#3>

¹⁴ Est présentée à l'adresse <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/appele-a-projet-ministeriel-120082.kjsp>, une sélection de la production scientifique des chercheurs *en poste ou dispensant des formations* en langues au LANSAD de Grenoble, portant sur les recherches-actions menées au sein même du LANSAD.

3. un état non consolidé de l'organisation de la structure opérationnelle.

En particulier, nous soulignerons l'insuffisance de solutions opératoires en matière d'évaluation formative et de contenus pédagogiques libres de droit, actuellement mis en œuvre au sein des centres de langues de l'enseignement supérieur. Le *diagnostic des compétences* linguistiques et la mise en place de *parcours individualisés de formation* sont en effet deux des difficultés majeures vécues par les professionnels de la formation en langues.

Parmi les lacunes relevées par l'enquête menée par le LANSAD au sujet des tests de positionnement actuellement utilisés (<http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/appele-a-projet-ministeriel-120082.kjsp>), signalons en particulier :

- le caractère fermé des applications ne permettant pas leur évolution ;
- l'opacité du calibrage des items permettant d'évaluer les compétences ;
- l'absence de traces mémorisées en lien avec l'étudiant ;
- le caractère sommaire des informations fournies, ce qui ne permet pas d'aboutir à un diagnostic permettant une remédiation efficace.

Nous prenons donc appui sur ce constat de carence pour proposer la conception et la mise en œuvre d'une démarche intégrée d'orientation, d'utilité nationale, qui permettra à la fois d'évaluer de manière fiable les forces et les faiblesses de l'apprenant et de faciliter la constitution des groupes de niveau (*cf. infra « SELF », page 18*).

La dynamique initiée au LANSAD en matière de conception et de déploiement de dispositifs de formation souffre quant à elle encore d'un manque de « contenu » (parcours didactisés). A l'heure actuelle, en effet, les ressources didactiques (« noyau contenu ») produites en propre et disponibles en ligne sont *lacunaires, dépareillées et inégalement réparties* entre les langues principalement demandées. Il s'agirait donc prioritairement d'étoffer l'éventail des parcours didactisés de manière à proposer une offre complète de formations. Intégrées de manière modulaire dans un éco-système numérique de formation en langues, ces ressources pourraient ainsi être activées par l'initiateur d'un projet de formation à l'intérieur de son dispositif.

Par ailleurs, sur le plan technique, l'environnement numérique d'accueil devrait être en mesure de répondre de manière plus fine aux contraintes spécifiques posées par l'apprentissage des langues, notamment sur le versant de l'oralité.

2.2. Nature et objectif(s) du projet

Le projet INNOVA-Langues vise à doter les institutions d'enseignement supérieur françaises de moyens fédérant et amplifiant les actions de formation en langues destinées à porter le degré de maîtrise en langues des publics à un niveau **B2 certifié**. A ce niveau – niveau avancé ou indépendant – les locuteurs sont en capacité d'aborder des sujets abstraits, complexes, liés à des sujets d'actualité mais aussi à des aspects techniques dans leurs domaines de spécialité. On attend d'eux un *degré de spontanéité et d'aisance à l'oral*, ainsi que la capacité à exercer un contrôle métalinguistique sur leur production, orale et écrite, grâce à une identification précise de leurs difficultés.

Les partenaires que réunit le projet, issus du monde universitaire et privé, se fixent trois objectifs opérationnels majeurs :

1. Capitaliser les résultats de la recherche en didactique des langues et des actions innovantes de formation menées au niveau local et répondre aux manquements identifiés au niveau des démarches, des contenus des formations ou de l'outillage techno-pédagogique ;
2. Se doter d'un véritable « éco-système numérique » dédié à la formation des langues, répondant de manière fine à la demande des publics de formation initiale et continue tout au long de l'année. Souple, ouvert, libre de droit et duplicable, cet éco-système permettra à la fois d'accueillir les actions innovantes déjà expérimentées, de poursuivre et d'essaimer le processus d'innovation en langues au niveau national et international et de fédérer les actions des établissements supérieurs en France.

3. Notre public trouvera dans cet environnement de formation une réponse assurée à des besoins de formation personnalisés tout au long de l'année : la progression de l'apprenant vers le niveau B2 certifié sera prise en charge à partir d'un bilan de compétences à la fois dans la langue ciblée et dans ses attitudes et aptitudes langagières. Des parcours d'apprentissage calibrés, proposés en complément de cours en présentiel, ou en auto-formation tutorée, riches en ressources linguistiques et méthodologiques (fiches, podcast et vodcast), permettront à chacun d'avancer à son rythme et en fonction de ses exigences éducationnelles ou professionnelles. Le suivi tutoré sera facilité par des outils de suivi performants, potentialisant la dynamique de travail tant en mode individualisé que collaboratif. Une évaluation formative régulière, valorisant les acquis, assurera une préparation graduelle et consolidée aux épreuves de certification dans les compétences ciblées ;
4. Etendre et amplifier la dynamique de recherche-action en langues entreprise au niveau local au-delà des frontières grenobloises, par des actions de conseil et de formation de formateurs en didactique des langues et en ingénierie de formation. Dans ce cadre seront également cultivées des relations et/ou des partenariats en réseau avec des structures ou des institutions similaires à l'international.

Ces quatre objectifs seront développés aux points 3.1 à 5.7.

2.3. Place du dispositif dans l'organisation de l'offre de formation et de recherche existante

Un historique de collaboration pluriannuelle (2003-2011) avec les établissements du PRES (Grenoble1, Grenoble2, Grenoble INP, Université de Savoie) autour de deux projets Langues interuniversitaires soutenus par le Ministère (projet FLODI 2003-2006 ; projet PIUL 2007-2010¹⁵) et la Région Rhône-Alpes (financements SRES) favorise l'intégration naturelle du projet INNOVA-Langues dans l'offre de formation en langues, et tout particulièrement en anglais, déployée au sein des établissements du site. Dans le cadre de ces projets interuniversitaires, un comité de pilotage opérationnel, composé du chef de projet et des responsables de langues des établissements du site, et placé sous l'autorité de la Mission Formation de Grenoble Universités, était chargé de faire remonter les besoins des établissements et d'arbitrer sur l'affectation des financements (<http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/appel-a-projet-ministeriel-120082.kjsp>). La mutualisation des efforts de l'ensemble des partenaires - la cellule PERFORM de Grenoble INP, le service des Langues de Grenoble1, le Centre des Langues Vivantes et l'IUT de Grenoble2- a ainsi contribué à une véritable dynamique de construction collective de la formation en langues au sein du PRES¹⁶. Par ailleurs, une politique de conventionnement systématique entre LANSAD et les établissements du site permet de réguler et de formaliser les prestations externes des personnels enseignants du LANSAD. Ainsi, depuis 2007, la signature d'une centaine de conventions a permis de disséminer la pédagogie du LANSAD dans différents contextes de formation.

Sur le plan de la recherche, plusieurs projets portés par des instituts et laboratoires de recherche en partenariat avec le LANSAD irrigueront, par leurs résultats, INNOVA-langues :

¹⁵ Projet FLODI : *Formations en langues ouvertes et à distance interuniversitaires*. Chef de projet : Christian Degache, Professeur en Didactique des Langues, laboratoire LIDILEM, université Stendhal Grenoble3.

Projet PIUL : *Projet Interuniversitaire Langue* (<http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/appel-a-projet-ministeriel-120082.kjsp>). Chef de projet : Monica Masperi, Maître de Conférences, Linguistique et didactique des langues, laboratoire LIDILEM, directrice du LANSAD, université Stendhal Grenoble3.

¹⁶ Cellule PERFORM : <http://perform.grenoble-inp.fr/>, projets STEP (<http://step.grenoble-inp.fr/>) et VALET (<http://valet.grenoble-inp.fr/>); Service des Langues de Grenoble1 : <http://elang.ujf-grenoble.fr/>, projets Notable Science et Enigma; CLV de Grenoble2 http://www.grenoble-univ.fr/jsp/fiche_article.jsp?CODE=44818584&LANGUE=0 et IUT <http://domus.grenet.fr/onlineenglish/>.

L'université de Savoie, intégrée au PRES fin 2010, a également cultivé et entretenu une dimension de projet avec le site grenoblois, mettant notamment à disposition des établissements du site les avancées obtenues en matière de définition de niveaux grâce au projet Webcef (<http://www.webcef.eu/?q=node/143>).

Tout d'abord, le projet tirera bénéfice des liens très étroits, solides et fructueux établis depuis plus de quinze ans, avec des partenaires nationaux et internationaux (réseau REDINTER¹⁷) dans le domaine de recherche portant sur l'approche des langues romanes par compétences dissociées (intercompréhension en langues romanes), les approches plurielles et réflexives ainsi que la formation de formateurs à ces approches (projets européens Galatea, Galanet, Galapro¹⁸). Dans la continuité de ces recherches, qui trouvent au LANSAD une application directe sur le versant de l'action pédagogique, le service a renouvelé son adhésion à deux nouveaux projets (ANR et LLP)¹⁹, dont le lancement est prévu en 2012. Par ailleurs, la question centrale de la conscience métalinguistique (phonologique et morphologique) dans l'apprentissage d'une L2, sera explorée dans le cadre d'un projet ANR²⁰ déposé par des chercheurs du site (U1, U2, U3) en partenariat avec l'Université d'Oxford, et impliquant le LANSAD en tant que terrain d'expérimentation. L'exploration du domaine de la télécollaboration en langues, de ses usages et de ses outils, sera en revanche alimentée par l'apport du projet européen Intent²¹, qui relève le défi d'aider les individus et les employeurs à améliorer leurs compétences entrepreneuriales internationales, en se concentrant tout particulièrement sur l'intelligence interculturelle.

INNOVA-langues sera également mis en synergie avec d'autres réponses à des appels à projets, notamment aux projets innovants interdisciplinaires CIBLE, soutenus par la Région Rhône-Alpes. Nous envisageons d'ores et déjà d'établir par ce canal une passerelle entre l'enseignement secondaire et supérieur (projet en cours « Pasarela » prototypé en espagnol langue cible).

2.4. Présentation des équipes de formation et des partenaires impliqués

1. Le LANSAD de Grenoble

Institué en tant que département de l'UFR d'Études Anglophones en 2004, puis doté des statuts d'un service commun en 2011, le LANSAD s'est édifié sur les fondations de la Maison des Langues et des Cultures (MLC) créé en 1995 dans le cadre du Schéma Université 2000.

Dès son origine, la MLC s'est distinguée par la volonté de ses fondateurs d'innover en matière d'enseignement-apprentissage des langues. À partir de son centre d'auto-apprentissage, actuel Centre d'Apprentissage en Autonomie (CAA) du LANSAD, l'équipe pédagogique a d'emblée mis en œuvre une série de modalités innovantes d'apprentissage des langues, trouvant un écho constant sur le terrain de la recherche²². Généralement connues sous des acronymes un peu étranges (« AAG » ou *apprentissage en autonomie guidé* ; « AAI » ou *apprentissage en autonomie intégré* ; « AAL » ou *apprentissage en autonomie libre*, etc.), ces différentes modalités de formation perdurent et font toujours partie, sous une forme en permanente évolution, du panel des moyens de formation mis à disposition de nos étudiants et de nos enseignants. Depuis lors, de nouvelles actions pédagogiques ont progressivement été développées au sein du CAA (ateliers de conversation, stages intensifs ou « extensifs », parcours de soutien tutoré, évaluation formative, orientation et démarche portfolio), par une équipe d'une dizaine de personnels contractuels ou statutaires, ingénieurs de formation, ingénieurs pédagogiques, assistants ingénieurs, placés sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique et d'un ingénieur d'études, responsable de projets et d'actions (*cf. organigramme, Annexe 3*).

En matière d'enseignements curriculaires, le LANSAD offre, dans sa configuration actuelle, 20 langues à un public d'environ 5.000 étudiants issus des établissements universitaires du PRES

¹⁷ Lifelong Learning Program : <http://redinter.eu/web/>

¹⁸ Projets Socrates Lingua et LLP : <http://www.galanet.eu/> et <http://www.galapro.eu/>

¹⁹ ANR « CorDial », soumis en octobre 2011, porté par le laboratoire STEF, ENS Cachan, et nouvelle candidature au LLP en cours d'élaboration pour une soumission en mars 2012.

²⁰ ANR « ORA », Open Research Area in Europe, soumis en octobre 2011, porté par C. Brissaud, U1-LIDILEM : « Morpho-Phono L2. Explicit instruction in second language morphology and phonology: effectiveness, impact on L2 and L1 »

²¹ Lifelong Learning Program, mené avec la participation de chercheurs du LIDILEM : <http://www.intentproject.eu>

²² Cf. Diffusion scientifique de la recherche-action menée au LANSAD de Grenoble : <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/appel-a-projet-ministeriel-120082.kjsp>

Université de Grenoble. Ce public interuniversitaire, réparti en groupes de niveaux (A1 à C2), et encadré par des enseignants placés sous la responsabilité de responsables de langues²³ bénéficie aujourd'hui d'une diversité non négligeable de dispositifs incluant, sous une forme ou une autre, les technologies de la communication et l'information. Ainsi, le nombre d'étudiants participant à ces formations, couvrant l'apprentissage d'une dizaine de langues, est depuis 2006-2007 en croissance constante, passant de 108 étudiants à plus d'un millier en 2008-2009, et dépassant les **2500 inscrits** en 2010-2011, répartis en plus de 70 formations²⁴. A ce sujet, les retombées en termes de recherche sont loin d'être négligeables : à titre d'exemple, sur les deux seules années académiques 2009-2010 et 2010-2011, les actions formatives du LANSAD ont fait l'objet de 17 communications dans trois journées d'études et quatre colloques internationaux, et de 36 interventions lors de six journées pédagogiques et de trois journées thématiques du LANSAD. Treize de ces interventions ont donné lieu à des publications.

2. L'Unité de Technologie de l'Éducation (UTE) de l'Université de Mons (U-Mons)

L'Unité de Technologie de l'Éducation (UTE) est un service de l'Université de Mons (U-Mons) dont les buts sont de contribuer à la recherche et à la diffusion des connaissances dans le domaine de la technologie de l'éducation. Elle intervient à l'occasion de missions d'expertise et de conseil dans les différents domaines où l'approche par la technologie éducative peut aider à analyser et à améliorer le processus d'éducation ou de formation, en particulier en matière de conception de systèmes et de plans de formation, d'évaluation des apprentissages et des systèmes, d'introduction des TIC dans les systèmes et les processus éducatifs. Ses domaines de recherche relèvent de la conception d'outils de formation modulaires et en particulier de dispositifs de formation multimédias interactifs ; la conception d'outils et de systèmes intégrés de formation à distance ; l'évaluation des apprentissages et élaboration d'épreuves diagnostiques ; l'étude des processus métacognitifs et des représentations ; l'évaluation externe et l'audit des systèmes éducatifs ; la conception de systèmes de formation intégrés (formation en alternance, partenariat école-entreprise, insertion des technologies).

L'UTE s'est spécialisée dans la conception et l'organisation de formations à distance (« DESS UTICEF » Diplôme d'Enseignement Supérieur Spécialisé dans l'Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement et la Formation soutenu par l'Agence Universitaire Francophone. 2000-2004) et en particulier dans le design et le développement de plateformes de formation à distance. A ce titre, l'UTE a développé les plateformes LMS « Galanet » (Socrates - 2004), Galapro (2010), « Esprit » (en collaboration avec Grenoble3 – 2004-2011) et le « Campus de formation continuée et à distance des agents administratifs » (Province de Hainaut - 2003).

L'UTE développe également des formations multimédias interactives. Parmi ses réalisations, on trouve les titres suivants : « On the menu » (2000), « Mathlande » (2000), « Orthoperforme » (2000), « Paysages » (1998), « ZincCast » (1998), « Images » (1996), « Le Zinc en Anticorrosion » (1993).

Expérience de l'UTE en matière de coopération au niveau local, régional, national et transnational :

L'UTE est intervenue, en tant que coordinateur ou partenaire, dans les projets soutenus par la Commission Européenne : School of Tomorrow « Modelling Space » (2001-2003) ; Interreg I « Atelier Européen de Production Multimédia » (1989-1995) ; Interreg II « Base de données Multimédia » (1999-2001) ; Interreg III « Pôle TIC » Campus numérique (2003-2005) ; Educational Multimedia Task Force « REPRÉSENTATION » (1998-2000) ; Leonardo Da Vinci « Languages In the Toolbox » (1998-2000) ; Socrates « Learn-Nett » (1998-2000) ; Socrates Lingua « Galanet » (2001-2004) ; Telematics Applications Programme « EcoManagement » (1994-1998) ; Petra « Articulation théorie-pratique en situation de travail » (1992-95) ; Erasmus « Diplôme européen d'études avancées en technologie éducative » (1991-1998) ; Comett « Formul-IN » (1992-1995), « Symul-MetalProtect » (1990-1993).

²³ Cf. <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/vos-interlocuteurs/>

²⁴ Cf. Bilan des 70 formations proposées : <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/appel-a-projet-ministeriel-120082.kjsp>

L'UTE réalise régulièrement des missions d'expertise ou d'intervention à la demande d'organismes internationaux (Unesco, Organisation Internationale du Travail, Banque Mondiale, Agence Universitaire Francophone), nationaux ou du secteur privé.

3. TOTEMIS

Totemis est une société constituée d'une équipe polyvalente permanente et un réseau d'experts et de techniciens dans les domaines du conseil, création et production de supports de communication, de la formation et du développement informatique. Totemis et ses collaborateurs ont contribué à de nombreuses réalisations dans les domaines des NTIC pour des collectivités territoriales, Grands-comptes et de nombreuses PME. Son implication dans les problématiques de formation à distance remonte aux années 90 avec la participation au projet Eurotraining (Action Lingua de la DG6), puis pour General Motors (distance learning). Réalisation en 2001 de la plateforme collaborative « Exapresse » pour la production de journaux et « Exaweb » le 1^{er} CMS (content management system) adapté aux besoins des collectivités locales. Depuis 2006, développement d'interfaces et de modules applicatifs pour Linguatraining et Medialingua. Productions audiovisuelle et expérimentation de WebTv pour la ville de Noisy le Sec. Une importante activité de recherche et développement en algorithmie et en design graphique, pour concevoir des interfaces hommes/machines en interaction avec les profils et besoins des utilisateurs (Intelligence Artificielle).

Des liens de partenariat avec le LANSAD de Grenoble se tissent progressivement depuis 2010. Dans ce cadre, Totemis a mis à la disposition du LANSAD plusieurs de ses compétences telles que les connaissances des contraintes et solutions technologiques disponibles, l'expérience en méthodologie et développement de modules pour le e-learning, l'expérience dans le pilotage et le déploiement de projets de développement d'applications (Saas, *cloud computing*), la conception d'interfaces graphique et prototypage ainsi que la mise à disposition infrastructure logiciels et serveur.

Totemis compte notamment parmi ses clients :

- des collectivités territoriales, telles que les villes de Bastia, Drancy, Noisy-le-sec (qui ont obtenu le label ville internet), la Direction Régionale Jeunesse et Sports, ADIAM 95... ;
- des grands-comptes : Predica, Orange, Eurest, Philips, le Salon Première Vision... ;
- des PME dans les domaines de l'immobilier, des télécommunications, de l'informatique et des services ;
- des associations culturelles.

4. Réseau Européen des Associations de Langues (REAL)²⁵

Le réseau REAL est une fédération née de la volonté européenne et dont l'objectif est de représenter et de rassembler les associations de professeurs de langues de toute l'Europe. Ses objectifs premiers sont les suivants :

- la défense et la promotion de la diversité culturelle et du multilinguisme ;
- une meilleure visibilité des professeurs de langues auprès des administrations politiques nationales et européennes ;
- le développement de compétences pédagogiques grâce à des échanges et des projets communs au niveau européen ;
- le développement d'une compétence européenne (meilleure connaissance des recommandations, des outils et des sources de financement disponibles au niveau européen) ;
- le développement de compétences stratégiques entre les associations, en particulier afin d'assurer leur pérennité.

Il a pour ambition de participer à la formation des enseignants de langues en Europe en organisant des séminaires, soit avec les membres du réseau, soit en partenariat avec d'autres structures.

Le bureau de REAL est composé de : Présidente : Sivia Minardi (LEND) Italie ; Vice-président : Julian Serrano (FEAPF) Espagne ; Secrétaire Général : Rénata Kowalska (ELC) Pologne
Trésorier : Linda Parker (ALL) Grande-Bretagne.

²⁵ Cf. <http://www.real-association.eu/>

5. Lingua e nuova didattica (LEND)

LEND est une association culturelle sans but lucratif, fondée à Rome en 1971, qui rassemble des professeurs de langues étrangères et de langue italienne, dont le but est d'innover en matière d'éducation et du plurilinguisme, dans le droit fil des préconisations du Conseil de l'Europe.

La participation du LEND à des projets européens renforce cette poussée d'innovation partagée avec les autres pays de l'Union Européenne. L'innovation méthodologique élaborée par les participants est diffusée non seulement à l'intérieur de l'association mais aussi à l'extérieur grâce d'une part à des rencontres, des conférences, des débats, des séminaires locaux et nationaux organisés par l'association et d'autre part à travers la collaboration des institutions par l'intermédiaires des associés impliqués dans les différentes initiatives.

La revue et les publications LEND diffusent les réflexions et les contributions des différents groupes locaux et des initiatives nationales. La revue bimensuelle rassemble des réflexions théoriques et des comptes-rendus d'expérience plurilingues par l'intégration de différentes langues enseignées à l'école. Elle s'exprime sur la politique éducative du gouvernement et du Ministère de l'Education. Les publications de la maison d'édition Carocci constituent d'importants outils pour la formation et l'autoformation des professeurs.

L'engagement de LEND dans l'élaboration de propositions innovatrices a été plusieurs fois reconnu par le Ministère de l'Education Italien. LEND est autorisée à gérer la formation des enseignants pour l'organisation de séminaires et de journées pédagogiques.

Grâce aux protocoles d'entente, le Ministère s'adresse à LEND pour :

1. L'organisation de groupes de recherche et de séminaires de formations,
2. La formulation des critères des curricula.
3. La création des parcours didactiques
4. La formation des enseignants de langues.

LEND a participé et participe à de nombreux projets européens comme par exemple Léonard ALPEC et Language Rich Europe (LRE). L'association fait partie de l'Observatoire Européen pour le Plurilinguisme, et collabore activement à l'organisation des troisièmes assises pour le plurilinguisme qui se tiendront à Rome en octobre prochain. Le site Internet LEND (www.lend.it) est en train de devenir un pôle d'ingénierie didactique, un espace pédagogique où il est possible de partager des activités et de rencontrer des collègues. La première formation on-line pour les professeurs de méthodologies CLIL EMILE vient d'être lancée sur le site.

Depuis Janvier 2011, la Présidente du LEND préside également REAL, le réseau européen des associations des professeurs de langues.

2.5. Présentation du/des public(s) cibles

INNOVA-Langues s'adresse à un public prioritairement constitué d'étudiants de l'enseignement supérieur (LMD), avec une extension progressive vers les publics de formation continue et une ouverture possible vers l'enseignement secondaire (classes terminales des lycées). La dissémination s'appuiera notamment sur les réseaux d'associations d'enseignants de langues et des centres de langues, en charge de la diffusion des recherches-actions, en partenariat avec le LANSAD (*cf. pt. 2.4*).

Dans le cadre du PRES Université de Grenoble, les étudiants de *Master* (23.500 environ) seront les premiers bénéficiaires des actions soutenues par le projet, dans la mesure où la validation d'un nombre croissant de Masters est conditionnée par l'obtention d'une certification B2 en langue étrangère. L'obtention d'une certification est également aujourd'hui un critère incontournable à la fois de mobilité à l'international (stages et programmes d'échange, Masters bi-nationaux) et d'employabilité, tant dans le secteur privé que public²⁶.

²⁶ Cf. Certificat de langue exigé des lauréats au concours des personnels enseignants et d'éducation relevant de l'Education Nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid55698/certificat-de-langue-exige-des-laureats-aux-concours.html>

La maîtrise certifiée d'une langue apparaît également comme un excellent moyen d'accroître les chances des étudiants du *cycle de Licence* d'être sélectionnés pour des programmes d'échanges (Erasmus, Crepuq, Ora) ou de partir en stage en tant que boursier (i.e. stages Explora-Sup, du Conseil Régional Rhône-Alpes). Ainsi les quelques 34.000 étudiants de Licence du PRES Université de Grenoble sont potentiellement concernés par la multiplication et la diversification de l'offre de formations en langues impulsée par le projet INNOVA-Langues.

Enfin, une forte demande émane du *public doctorant* qui exprime notamment le besoin à la fois d'être formé à l'écriture scientifique en langue étrangère et de mobiliser de véritables capacités discursives à l'oral (exposés, tractations...). Le nombre de doctorants ne cessant de croître au PRES de Grenoble (1,5% d'augmentation depuis 2009), l'environnement numérique que le projet se propose de déployer est donc susceptible d'atteindre dès ses débuts une large frange des 4.000 doctorants que compte actuellement l'Ecole doctorale du site.

Ainsi, si dans un premier temps il est possible de miser *a minima* sur une implication d'environ 36.000 étudiants (correspondant grosso modo à 1/2 des étudiants de Licence, 3/4 des étudiants de Masters et 1/3 des doctorants du site), à terme, il paraît réaliste d'envisager un déploiement du projet vers l'ensemble du public de formation initiale (61.500 étudiants), avec une étendue progressive vers le public de formation continue (7.500 stagiaires actuellement inscrits sur le site de Grenoble).

D'après ces chiffrages, et en considérant la phase de nette croissance que connaît depuis 2007 la certification CLES sur le site et ailleurs²⁷, le nombre d'étudiants *certifiés B2* par la seule certification CLES devrait pouvoir atteindre, au sein du pôle Grenoble-Savoie, un plafond que nous estimons raisonnablement à un millier d'étudiants par an.

3. CARACTÈRE INNOVANT ET STRUCTURANT DU PROJET

3.1. Caractère stratégique du projet

Le projet INNOVA-Langues s'articulera étroitement d'une part avec la mise en œuvre opérationnelle de l'offre de formation à l'international du plan d'action 2011-2015 du PRES Université de Grenoble, et d'autre part avec les objectifs déclinés en matière de rayonnement, d'attractivité internationale et d'insertion professionnelle dans l>IDEX GUI+ (« Grenoble Alpes Université de l'Innovation »).

Plus précisément, le projet se situe dans le prolongement des actions de soutien de la dynamique collaborative en langues entre les composantes des établissements du PRES (conception et mise en œuvre de dispositifs de formation communs par niveau/langue, mixité des équipes enseignantes, mutualisation inter-langues d'outils et méthodologies...), de renforcement de l'offre certificative, de consolidation du processus d'innovation et de qualité, en fournissant en particulier un appui aux mobilités entrantes et sortantes des étudiants et doctorants par le déploiement de dispositifs flexibles et disponibles tout au long de l'année.

INNOVA-Langues permettra ainsi non seulement d'accélérer le mouvement de structuration et de réelle convergence en matière de politique commune des langues au sein du PRES, mais aussi de soutenir l'évolution d'un service opérationnel, fédérateur d'initiatives et transversal.

3.2. Caractère innovant du projet et originalité dans le contexte national

Les éléments novateurs du projet portent tant sur la démarche d'innovation adoptée auprès des établissements et des enseignants que sur le plan strictement pédagogique.

Au niveau de la démarche même d'innovation, nous pensons que l'approche que le LANSAD a expérimentée ces dernières années au sein de sa structure recèle des potentialités intéressantes, réellement porteuses de changements dans les pratiques de formation. Loin de se limiter à un simple « outillage » technologique à disposition de l'acteur de formation, nous pensons, à l'instar de Marc

²⁷ <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/certifications/> ; http://www.certification-cles.fr/index.php?cont_id=9&lang=fr

Romainville (2006)²⁸ que les TICE peuvent constituer un puissant levier de rénovation des paradigmes classiques de la formation. Dans la même veine, nous rejoignons Coen et Schumacher (2006 : 9)²⁹ lorsqu'ils soulignent que l'intégration des TIC dans l'enseignement « est, aujourd'hui, davantage à envisager comme un moyen de réfléchir sur les pratiques d'enseignement-apprentissage en vue de les faire évoluer que comme une simple addition de moyens didactiques à disposition des enseignants ».

Pour ancrer l'innovation dans les usages des enseignants et des étudiants, nous poursuivrons et amplifierons la démarche adoptée au sein de la structure LANSAD de Grenoble depuis les premières tentatives d'intégration des TIC dans l'enseignement-apprentissage des langues, au début des années 2000. Cette dynamique *d'essaimage* « *par actions diffusantes* » consiste à amener progressivement l'enseignant d'un rôle de « consommateur de ressources » à un rôle d'acteur de transformation réfléchi de ses « pratiques » et, plus tard, à celui de « démonstrateur-initiateur » auprès de son entourage professionnel immédiat.

Cette démarche, encore en cours de formalisation à ce stade de notre réflexion, se caractérise par une série de « temps forts » qui sillonnent habituellement le parcours personnel de l'enseignant qui s'engage avec nous dans ce processus :

Point de départ

- Des solutions pragmatiques, directement opérationnelles, sont disponibles : elles visent à répondre aux attentes de l'enseignant confronté aux contraintes que présente « sa » situation de formation – formation qui reste donc « singulière », bien qu'elle s'inscrive au sein d'une même communauté ou d'un même milieu formatifs ;
- A l'issue d'une action d'information et de sensibilisation ou d'une communication informelle, l'enseignant intègre l'une des « solutions » proposées dans sa pratique ou s'approprie les ressources pour les adapter à sa situation de formation.

Stabilisation et déploiement des pratiques « innovantes »

- Une communauté de pratiques se construit progressivement autour des différents projets menés par les enseignants. La construction de ces communautés, souvent multiples, est soutenue par l'organisation de journées pédagogiques et thématiques, et par la création de groupes d'entraide, formels ou informels, constitués autour de besoins de partage de ressources et d'échanges de bonnes pratiques.

Tentative d'ancrage

- L'enseignant se voit proposer d'intégrer les équipes chargées du développement des ressources et des parcours didactisés hébergés sur la plateforme numérique de formation utilisée par la communauté.

Des journées d'études sont initiées dans le double but d'amorcer un travail de réflexion didactique autour des usages et de *valoriser l'expérience de chacun*.

Dans cette approche, nous privilégions ainsi les acteurs de terrain, leurs besoins et leurs attentes, ainsi que le processus lui-même, plutôt que des résultats prédéterminés par des instances décisionnelles. Si l'on suit les propositions de Peraya et Viens (2003)³⁰ – inspirés par les travaux de Gelinas et Fortin (1996, cités par les auteurs) – cette caractéristique nous conduirait à préférer au terme d'innovation, celui d'*énoation* de façon à qualifier plus précisément une démarche dont la préoccupation majeure est d'initier une dynamique d'évolution et de réflexion sur « ses » pratiques plutôt que celle d'un

²⁸ Romainville, M. (2006). Introduction, In *La pratique enseignante en mutation à l'université*, De Boeck Université, pp. 7-13

²⁹ Coen; P.-F., Schumacher, J. (2006). Construction d'un outil pour évaluer le degré d'intégration des TIC dans l'enseignement. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 3(3), pp. 7-17. Disponible en ligne : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/43/46/PDF/coen.pdf> [Consulté le 10 mars 2010]

³⁰ Peraya, D., Viens, J. (2003) : Relire les projets « TIC et innovation pédagogique » : y a-t-il un pilote à bord, après Dieu, bien sûr..., Actes du Symposium du CRIFPE, Université de Montréal, Rimouski, 20 mai 2003, Cahiers de l'ACFAS, 1-20

changement d'un état initial vers un autre, attendu. Comme le notent Peraya et Viens (2003 : 10), cette perspective d'énovation « renvoie à une stratégie d'intervention caractérisée par une séquence « pratique-théorie-pratique » au sein de laquelle formation et recherche, analyse et modélisation des pratiques, travail méta-réflexif et transformations des représentations tiennent une place importante. »

3.3. Impact sur les contenus et méthodes de formation

D'une manière générale, le cadre didactique dans lesquelles INNOVA-Langues inscrit les méthodes et les démarches qu'elle adopte dans la conception, l'évaluation et la mise en œuvre des actions d'enseignement-apprentissage des langues relève des approches communicatives et actionnelles qui, loin de s'opposer, se conjuguent pour constituer ce que Bourguignon (2007)³¹ qualifie d'*approche communic'actionnelle*. Ces deux approches partagent l'importance accordée à la visée pragmatique de l'apprentissage de la langue, la première accordant la primauté à la capacité de communiquer et d'interagir efficacement dans un contexte déterminé, la seconde étendant et élargissant cette visée communicative au champ de l'action. Elle inclut de ce fait des compétences non langagières et se caractérise par le fait qu'elle considère le locuteur alloglotte, avant tout, comme un *acteur social* en charge de réaliser des tâches (langagières mais aussi non langagières).

A un niveau plus fin de la conception et de la mise œuvre didactique (« ingénierie pédagogique »), nous adoptons donc essentiellement une approche par tâches (Ellis, 2003)³². La tâche est globalement envisagée comme une proposition d'activités pédagogiques faisant sens pour l'apprenant (Demaizière & Narcy-Combes, 2005)³³ susceptible de faciliter l'engagement de l'étudiant et de faciliter le transfert des compétences exercées. Cette « macro-tâche » recèle l'objectif communic'actionnelle, matérialisé par une production finale, et constitue une référence pour l'élaboration des activités ou « micro-tâches » pratiquées dans le but de faciliter la maîtrise des compétences nécessaires à sa réalisation. Nous adoptons plus précisément une « démarche par tâches intégratives » (Quintin, 2011) qui constitue une variante des propositions didactiques formulées par Guichon (2006). Pour cet auteur, l'approche didactique par micro et macro tâches constitue une « trame pédagogique » qui permet de spécifier la situation d'énonciation initiale, de proposer les éléments à traiter et, enfin, de définir le type de production langagière tout en ménageant « suffisamment de jeu pour que l'enseignant et/ou le système d'apprentissage médiatisé ajustent leurs régulations aux besoins des apprenants lors de leur travail » avec la langue (Guichon, 2011 : 123)³⁴. Par un assemblage réfléchi entre micro et macro tâches « les apprenants peuvent non seulement développer la justesse et la qualité de leur production en L2, mais ils sont mis en situation de se constituer un répertoire langagier prenant en compte les dimensions socio-discursives et interculturelles nécessaires à la construction des compétences langagières » (*ibid.*).

Au niveau de l'ingénierie de formation, nous orienterons les développements des dispositifs et des modèles pré-formatés de dispositifs de formation de manière à assurer l'intégration, dans l'éco-système, tant des ressources, des parcours et des dispositifs déjà développés que de ceux à réaliser *ex novo*. Ces « briques » didactiques, prévues pour s'agencer par assemblage, rencontreront les besoins multiples qui émergent de la diversité des situations communément rencontrées sur le terrain de la formation en langues : apprentissage en autonomie ciblé sur l'acquisition de compétences spécifiques, apprentissage en autonomie guidée (AAG), parcours tutorés sur objectifs spécifiques (soutien à la certification, remédiation...), dispositifs hybrides et intégrés, associant des composants pédagogiques hébergés dans l'éco-système à des composants de formation présentiels (atelier de conversation, cours,

³¹ Bourguignon, C. (2007). Apprendre et enseigner les langues dans la perspective actionnelle : le scénario d'apprentissage-action, Conférence donnée le 7 mars 2007 à l'assemblée Générale de l'APLV à Grenoble

³² Ellis, R. (2003). *Task-based Language Learning and Teaching*. Oxford : OUP

³³ Demaizière, F. et Narcy-Combes, J.-P. (2005), *Méthodologie de la recherche didactique : nativisation, tâches et TIC*, *Alsic*, Vol. 8, n° 1, Disponible en ligne : <http://alsic.revues.org/index326.html> [Consulté le 15/12/2011].

³⁴ Guichon, N. (2011), *Apprentissage des langues médiatisé par les technologies : contribution à l'épistémologie de la didactique des langues*, Dossier présenté en vue d'une Habilitation à Diriger des Recherches, Volume 1 : Note de synthèse, Université du Havre

stages intensifs de préparation à la mobilité ou à l'entrée dans un cursus de langues). L'apprenant se voit ainsi proposer une approche pédagogique intégrée, qui permet un accompagnement souple, graduel et structuré tout au long de son parcours d'apprentissage.

Enfin, au niveau de l'ingénierie informatique, INNOVA-Langues vise à doter le public cible et la communauté éducative d'un environnement pédagogique numérique personnalisé dédié à la formation en langues, souple, ouvert, libre de droit et simple d'usage. Notre public y trouvera une réponse assurée à des besoins de formation personnalisés tout au long de l'année : la progression de l'apprenant vers le niveau B2 certifié sera prise en charge à partir d'un bilan de compétences à la fois dans la langue ciblée et dans ses attitudes et aptitudes langagières. Des parcours d'apprentissage calibrés, proposés en complément au cours en présentiel, ou en auto-formation tutorée, riches en ressources linguistiques et méthodologiques permettront à chacun d'avancer à son rythme et en fonction de ses exigences éducationnelles ou professionnelles. Le suivi tutoré sera facilité par des outils de suivi performants, potentialisant la dynamique de travail tant en mode individualisé que collaboratif. Enfin, une *évaluation formative régulière*, valorisant les acquis, assurera une préparation graduelle et consolidée aux épreuves de certification dans les compétences ciblées.

A cet égard, le partenariat se propose de concevoir et de développer un *Système d'Évaluation en Langues à visée Formative* (SELF), intégré dans INNOVA-Langues. Cette « brique spécialisée » constitue un ensemble de *modules d'évaluation diagnostique et formative* dont l'usage permet la mise en évidence du niveau de l'apprenant engagé dans un parcours de formation par rapport à l'échelle des niveaux du Cadre Européen Commun de Référence en Langues, le diagnostic des acquis et des lacunes observés ainsi que l'orientation de l'utilisateur vers des parcours complémentaires de formation répondant à ses besoins. L'adoption de plus en plus fréquente d'une démarche modulaire de formation en langue, adaptée aux réelles compétences de l'apprenant, exige en effet de disposer de telles mesures. De ce fait, la nécessité de proposer des tests d'évaluation formative fiables et réellement opérationnels devient incontournable.

3.4. Attractivité et compétitivité au niveau international

Avec un ratio de la population étudiante Erasmus sortante supérieur à 2,3% de l'effectif total de l'université depuis 2003, l'université Grenoble3 se classe dans le groupe de tête des Universités françaises les plus performantes dans le secteur de la mobilité sortante³⁵. Font écho à ce résultat très positif, inscrit dans les pratiques de nos publics étudiants, et finement documenté par une enquête menée conjointement par le LANSAD et le CUEF de l'U3³⁶, d'autres initiatives de coopérations et mobilités internationales fortement soutenues par la région Rhône-Alpes (app CMIRA) en direction de chercheurs et doctorants. Par ailleurs, la mobilité sortante est également grandement impulsée par la mise en place de parcours internationaux et de filières double-diplômantes. A titre d'exemple sur le site, nous citerons les quatre parcours internationaux de licence de l'UJF en biologie, chimie biologie, mathématiques informatiques et physique³⁷ et le Master bi-national franco-italien, Grenoble3-Padoue, inauguré à la rentrée 2011³⁸.

Les données en matière de mobilité entrante sont également très favorables et en hausse constante : au niveau du site, hors CUEF, 9.000 étudiants étrangers sont recensés, de 160 nationalités différentes. Ces flux impactent notamment les filières post-master, puisque 45% du total des doctorants (près de 4000) est de nationalité autre que française.

Ce panorama d'ensemble conforte la nécessité d'accompagner la politique des établissements à l'international par un programme ambitieux de formation linguistique, dans les langues des pays les plus traditionnellement demandés, mais également dans les langues des lieux de destination

³⁵ Cf. <http://www.2e2f.fr/erasmus-statistiques.php>

³⁶ Cf. <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/appel-a-projet-ministeriel-120082.kjsp>

³⁷ Précisons que la langue véhiculaire de ces parcours est l'anglais. A ce sujet précisément, soulignons qu'une Journée d'étude internationale « *Politiques linguistiques et langues d'enseignement* », co-organisée par le service des Langues de l'U1, le LIDILEM et le LANSAD, se tiendra en septembre 2012.

³⁸ <http://www.u-grenoble3.fr/version-francaise/formations/fiche-formation-master-padoue-82601.kjsp?RH=U3>

émérgeants (Brésil, Scandinavie) et en FLE. Une attention particulière sera en outre portée aux exigences de diffusion et de circulation, en langue anglaise notamment, des travaux de recherche de nos publics de doctorants et de jeunes chercheurs, ainsi qu'à la formation des enseignants-chercheurs, afin d'améliorer leur réactivité face aux nouvelles opportunités de mobilité qui leur sont offertes³⁹. Le défi que INNOVA-Langues entend relever, dans ce secteur comme dans d'autres, est celui d'un accompagnement formatif souple et très près des besoins de l'utilisateur (stages intensifs, ateliers d'expression orale, ateliers d'expression écrite scientifique, entraînement à la prise de parole en public...).

3.5. Démarches d'amélioration de la qualité

La démarche d'évaluation comporte *deux axes majeurs*.

Premièrement, elle est destinée à s'assurer, par une série d'évaluations continues, internes et externes, conduites par des experts des disciplines concernées (didactique des langues, ingénierie de formation, informatique), et d'expérimentations en grandeur réelle auprès d'échantillons du public cible, que les livrables - à la fois dans les aspects technico-fonctionnels que dans les contenus - sont totalement en adéquation avec les objectifs poursuivis, le public visé, les conditions d'insertion (faisabilité des modalités techniques eu égard aux ressources humaines et techniques disponibles) et les contraintes rencontrées sur le terrain (*cf. infra 4.2*).

En second, elle vise à s'assurer de la bonne insertion des dispositifs techno-pédagogiques dans les différents milieux d'accueil.

3.6. Liens avec le monde socio-économique

INNOVA-Langues se propose de poursuivre et renforcer les échanges de pratiques et savoir-faire avec nos interlocuteurs issus du secteur privé, et notamment avec notre partenaire de projet Totemis. Dans le sens qui va de l'économique vers l'universitaire, INNOVA-Langues s'appuiera sur les savoirs et savoir-faire du privé en matière d'employabilité des étudiants, de connaissance des besoins des entreprises en formation tout au long de la vie, de définition de modèles économiques, d'exécution de livrables dans des temps et des budgets contraints.

Inversement, de l'universitaire vers l'économique, INNOVA-Langues veillera à déployer sa connaissance des approches diagnostiques et méthodologiques et son expertise dans les dispositifs et les ressources créés pour les langues, issues de la recherche en didactique en ingénierie éducative, ainsi que l'accompagnement de la R&D des entreprises privées.

3.7. Impact sur l'insertion professionnelle des diplômés

La réalisation de l'objectif de maîtrise certifiée d'une voire de plusieurs langues à un niveau avancé constitue une plus-value certaine à tout diplôme universitaire. Si des compétences assurées de communication sont désormais exigées en anglais pour tout emploi de cadre⁴⁰, une biographie langagière solide et variée est désormais aussi un atout indéniable, qui fait la différence en termes d'employabilité – et de rémunération – pour des postes à l'international, et notamment pour les postes qui requièrent des acquis en matière d'inter-culturalité (i.e. relations avec les pays asiatiques et du moyen orient). Etre « à l'aise en langues » conditionne en outre, de manière évidente, la mobilité et la flexibilité de tout parcours professionnel.

³⁹ i.e : aides CMIRA Explora-pro : http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/367/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm ; <http://www.education.gouv.fr/pid24372/le-portail-mobilite-des-enseignants.html>

⁴⁰ Cf. <http://www.cadremploi.fr/emploi/html?page=776>

3.8. Caractère modélisant du projet

Pour situer le stade actuel de l'implantation des changements innovants, nous prendrons appui sur la distinction proposée par Bonamy, Charlier et Saunders (2002) sur les statuts des dispositifs de formation s'inscrivant dans une dynamique d'innovation. Nous pouvons considérer que, au terme de cette première décennie d'introduction des TICE pour la formation des langues à Grenoble, les pratiques observées sur le terrain correspondent, selon la focale adoptée, à un niveau de « pratiques ancrées » dans les usages ou à un niveau intermédiaire, qualifié par les auteurs de « tête de pont ».

En effet, en ce qui concerne la composante LANSAD de l'université Stendhal Grenoble3, initiatrice des changements, l'innovation s'est progressivement traduite en pratiques dominantes d'enseignement-apprentissage des langues au sein de l'institution alors que l'extension de la dynamique à l'ensemble des établissements grenoblois se situe encore à un niveau intermédiaire d'implantation. Dans cette seconde situation en effet, les actions transformatrices ont certes déjà permis de rompre avec « les pratiques traditionnelles de l'établissement hôte et qui affecte, par certains de ses aspects, les pratiques de celui-ci » (Peraya & Campion, 2008 : 30) - avec pour premier effet collatéral « l'adoption d'un même environnement technopédagogique » (*ibid*) - mais que les nouvelles pratiques ne sont pas encore dominantes au sein des équipes de formation.

Cet état avancé d'implantation de l'innovation dans certains milieux d'accueil permettra de dépasser la phase initiale de pure « expérimentation » sur le terrain de solutions, inmanquablement fragiles et instables à un stade précoce d'innovation, et autorise INNOVA-Langues à se centrer plus avant sur les actions destinées à *ancrer* l'innovation dans un processus *résolument transformateur des pratiques* traditionnelles de la formation en langues dans l'enseignement supérieur.

3.9. Diffusion des résultats

L'une des cinq actions du projet est entièrement et spécifiquement consacrée à la communication et à la diffusion des résultats du projet ainsi qu'à l'essaimage des pratiques innovantes d'enseignement-apprentissage des langues auprès des acteurs qui interviennent, au quotidien, dans la formation dans l'enseignement supérieur. Cette action est dotée de moyens à la hauteur de l'importance qu'INNOVA-Langues attache à cet objectif central.

INNOVA-Langues ambitionne ainsi, rapidement, à amplifier la dynamique adoptée au sein du LANSAD de Grenoble (130 enseignants) depuis près d'une décennie et récemment déployée auprès des autres établissements du site. Pour étendre ce mouvement au-delà des frontières grenobloises, nous nous appuierons sur les associations de professeurs de langues (REAL et LEND) qui organiseront, durant les années 3, 4, 5 et 6, des journées de sensibilisation à l'approche INNOVA-Langues et de formation aux pratiques transformatrices soutenues par l'éco-système. Ce réseau associatif, directement en contact avec le public cible, nous permettra à termes d'assurer plusieurs centaines d'heures de formation d'enseignants.

La dissémination des résultats issus de la recherche-action-développement menée autour d'INNOVA-Langues sera assurée par la publication d'articles et ouvrages scientifiques et la participation aux journées scientifiques en relation avec la didactique des langues et la technologie de l'éducation.

Enfin, le partenariat entend assurer un rayonnement de ses actions sur le territoire national et au-delà de ses frontières par l'organisation de colloques internationaux sur l'innovation des pratiques d'enseignement-apprentissage des langues et les TICE (colloques Did&tice).

4. EQUIPE ET DISPOSITIF DE FORMATION

4.1. Equipe

Nom Prénom	Qualité	Etablissement/Unité/Département	Résumé des principales compétences scientifiques, pédagogiques et d'expertise mises en œuvre (750 caractères par personne)
Masperi Monica	MCF en linguistique et en didactiques des langues	LANSAD (Université Grenoble 3)	<p>Directrice du Service LANSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) de Grenoble depuis 2004, elle a été chef du Projet Interuniversitaire Langues des établissements grenoblois entre 2007 et 2010 (Contrat Quadriennal de Grenoble Université). Elle capitalise une longue expérience de management d'équipes et de suivi de projets.</p> <p>Enseignante-chercheur, membre de l'axe 3 du laboratoire LIDILEM (didactique des langues, recherches en ingénierie éducative), elle participe à plusieurs projets européens et ANR menés dans le domaine de la didactique du plurilinguisme et de l'utilisation des technologies pour l'apprentissage des langues. Ses travaux portent sur le contact des langues en situation d'apprentissage et sur les échanges en ligne.</p> <p>Curriculum condensé en ligne sur : http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/appel-a-projet-ministeriel-120082.kjsp http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/web/presentation.php</p>
Degache Christian	Professeur en Sciences du langage	Université Grenoble 3	<p>Responsable d'un programme de l'axe 3 du laboratoire LIDILEM dont il est également directeur-adjoint depuis juin 2010. Il a dirigé plusieurs projets (Galanet, Flodi) et a participé ou participe à d'autres (Galatea, Odil, Dialintercom, Galanet, Galapro, Redinter).</p> <p>Ses travaux portent sur l'étude des processus et stratégies d'apprentissage dans les environnements informatisés ; la conception didactique d'outils et dispositifs ; la description et l'analyse des interactions exolingues et plurilingues en ligne et de leurs effets ; le déploiement des formations hybrides en langues et la formation de formateurs.</p> <p>Ses recherches l'amènent à développer de nombreuses collaborations à l'échelle européenne et mondiale, notamment à travers les initiatives de l'Union Latine et de l'Agence Universitaire de la Francophonie en faveur des approches plurielles d'enseignement des langues.</p> <p>http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/web/presentation.php</p>
Depover Christian	Professeur en sciences et technologie de l'éducation	UTE (Université de Mons)	<p>Professeur à l'Université de Mons et à l'Université libre de Bruxelles. Co-responsable, depuis 10 ans, du programme de formation à distance UTICEF/ACREDITE soutenu par l'Agence universitaire de la Francophonie. Évaluateur pour : Swiss national science foundation, l'Agence nationale de la recherche, fonds de recherche société et culture (Canada). Consultant pour la Commission européenne, l'Unesco et la banque mondiale dans le domaine de la formation à distance et du e-learning.</p>

			<p>Auteur de plusieurs ouvrages dans le domaine des TIC en éducation et de l'e-learning. Impliqué dans différents programmes financés par la Commission européenne : School of tomorrow, Interreg, Educational Multimedia Task Force, Leonardo da Vinci, Socrates, Socrates Lingua, Telematics Applications programme, Petra , Comett, Tempus-MEDA, Lifelong Learning Program.</p>
Schneider Daniel	Maître d'Enseignement et de Recherche	TECFA (Université de Genève)	<p>Maître d'enseignement et de recherche (MER) et responsable informatique de TECFA, D. Schneider intervient comme expert à la demande d'organismes nationaux ou internationaux : le Fonds National Suisse pour l'évaluation de projets (2004, -), le Fonds d'innovation pour la formation, l'EPFL, (2004, -), le NWO Council for Physical Science (Pays Bas) (2007), l'Economic and Social Research Council (UK), (2007) et l'Ontario Research Fund (2008)</p> <p>Dr. en sciences économiques et sciences sociales, ses domaines de spécialisation sont la technologie de l'éducation, les systèmes d'information et de communication (Internet), l'intelligence artificielle et la méthodologie en sciences sociales.</p> <p>Quelques domaines de compétences particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception de systèmes d'information et de communication médiatisée pour l'éducation et la recherche ; • Conception d'environnements virtuels ; • Modélisation de processus cognitifs symboliques ; • Conception d'environnements d'apprentissage avancés ; • Conception de dispositifs informatiques pour l'enseignement à distance ; • Analyse de discours (particulièrement de structures narratives).
Petitgirard Jean-Yves	Directeur du CUEF, Centre Universitaire d'Etudes Françaises	CUEF (Université Grenoble 3)	<p>Responsable du secteur Langues du service Commun Formation Continue</p> <p>Co-responsable de la mise en place du DESS « Formateur – Concepteur Multimédia pour les langues » et du projet PAMELA (Production d'Activités Multimédias pour l'Enseignement des Langues et l'Apprentissage). 1997-1999.</p> <p>Concepteur et Coordinateur du didacticiel « Pleased To Meet You ». Premier prix Innovalangues toutes catégories 1996.</p> <p>Responsable des spécifications pédagogiques du projet CAMELOT : « Conception d'Activités Multimédias, pour l'Enseignement des Langues à l'Oral via internet » 2001-2006.</p> <p>Préparation examens de Cambridge & Mise en place du Diplôme de Compétence en Langues</p> <p>Enseignements de « Didactique des langues et productions d'outils multimédias » et chargé du module « Test de positionnement en ligne » dans le cadre du Master2, DILIPEM</p>

Kesler Didier	Manager designer, consultant en système d'information	Totemis	<p>Direction de la société Totemis :</p> <p>Conception et mise en œuvre des systèmes d'information</p> <p>Analyse des systèmes d'information existants</p> <p>Evaluation des besoins, rédaction du document d'analyse, préconisation de la solution la plus adaptée, prospection des évolutions techniques et technologiques du marché pour conseiller les dirigeants d'entreprise sur l'évolution du système d'information</p> <p>Suivi du projet de mise en œuvre</p>
Minardi Silvia	Professeur d'anglais	Association LEND	<p>Présidente de l'association LEND (Lingua e Nuova Didattica), membre du comité de rédaction de la revue LEND.</p> <p>Présidente du réseau européen des associations des professeurs de langues en langues REAL.</p> <p>Formatrice dans différents projets nationaux dans le domaine des langues sous l'égide du Ministère Italien de l'Éducation Nationale.</p> <p>Chercheur en didactique des langues auprès de l'IRRE (Istituto Regionale di Ricerca Educativa) de la région Lombardie.</p> <p>Auteure de nombreux articles dans le domaine de la formation en langues.</p> <p>Solide expertise dans la coordination de groupes d'enseignants de langues et dans la conception et le suivi de projets.</p>
Milanov Ilka	Ingénieur d'Etudes Responsable du CAA (Centre d'Apprentissage en Autonomie)	LANSAD (Université Grenoble 3)	<p>Responsabilité du pôle actions et projets LANSAD</p> <p>Gestion de la structure – organisation, budget, ressources humaines, infrastructure, outils de communication</p> <p>Réalisation et suivi de projets dans différents domaines (technique, enseignement, documentation) : diagnostic et audit</p> <p>Veille technologique et documentaire</p> <p>Organisation d'actions spécifiques de valorisation : séminaires, journées d'étude, portes ouvertes</p> <p>Création de produits documentaires et de communication (plaquettes, site Web, catalogues)</p> <p>Management d'équipe – recrutement, formation, encadrement d'une vingtaine de personnes</p>
Carrère Christine	Responsable administrative	LANSAD (Université Grenoble 3)	<p>Encadrement de l'équipe administrative du LANSAD</p> <p>Gestion de projets interuniversitaires TICE (FLODI, PIUL)</p> <p>Expertise juridique et financière sur les projets</p> <p>Mise en place d'une démarche qualité</p>
Ruiz Marta	MCF en Espagnol	LANSAD (Université Grenoble 3)	<p>Docteur en Etudes Romanes & Responsable LANSAD pour l'Espagnol :</p> <p>Refonte de l'offre de formation LANSAD dans les critères du CECRL</p> <p>Participation à l'élaboration du matériel pédagogique pour tous les niveaux</p> <p>Coordination des parcours en autonomie intégrée sur « Esprit »</p> <p>Responsable de la mise en place du CLES 1 et 2 pour</p>

			<p>l'espagnol</p> <p>Participation aux sessions CLES 1 et 2 en tant que jury et correcteur.</p> <p>Coordinatrice pédagogique du projet espagnol de Formations en Langues Ouvertes et à Distance Interuniversitaires (FLODI), de 2003 à 2006.</p>
Nissen Elke	MCF en Allemand	LANSAD (Université Grenoble 3)	<p>Docteur en Sciences de l'Education. Ses recherches portent sur l'apprentissage des langues en ligne et ses enseignements sur la didactique des langues et multimédia (Master Dilipem), sur l'accompagnement à distance (CIEP).</p> <p>Responsable LANSAD pour l'allemand</p> <p>Conception de dispositifs de formation en langues (formations à distance et hybrides)</p> <p>Enseignements en présentiel, à distance et en formation hybride.</p> <p>http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/web/presentation.php</p>
Gianninoto Mariarosaria	MCF en Chinois	LANSAD (Université Grenoble 3)	<p>Docteur en Etudes Chinoises & Responsable LANSAD pour le Chinois :</p> <p>Conception de parcours de compréhension de l'oral niveau A1 (en collaboration)</p> <p>Conception d'un parcours d'apprentissage en autonomie (PAA) pour le niveau A1</p> <p>Conception des nouveaux programmes et contenus des cours niveau A1-A2</p>
Benedetti Gregory	PRAG en anglais	LANSAD (Université Grenoble 3)	<p>Doctorant en Etudes Américaines & Responsable LANSAD pour l'Anglais :</p> <p>Participation à la mise en place de différents parcours en ligne sur « Esprit ».</p> <p>Participation aux différentes sessions CLES 1 et 2 en tant que jury et correcteur.</p>
Andrieux Anne-Marie	Formatrice d'anglais et en pédagogie	IUFM	<p>Professeur certifié d'anglais : Licence d'anglais et FLE, Master Sciences du Langages.</p> <p>Participation aux sessions CLES 1 et 2 en tant que jury et correcteur.</p> <p>Conception de sujets pour les examens du master MES en anglais.</p> <p>Création et traitement de ressources pédagogiques audio</p>
Carrière Cécilia	Ingénieur d'Etudes	LANSAD (Université Grenoble 3)	<p>Titulaire d'une Maîtrise d'anglais, de FLE et de Communication, d'un DEA de Didactique des langues.</p> <p>Certifiée conceptrice de sujets et examinatrice pour DELF/DALF (Habilitation CIEP 2011).</p> <p>Développement de parcours de formation sur Moodle, Esprit, Dokeos, Webcity.</p> <p>Conception, scénarisation et réalisation de parcours hybrides et à distance en langues : FLE, anglais, suédois.</p> <p>Intégration et création de ressources pédagogiques (plates-formes et TBI).</p> <p>Conception d'architecture de sites.</p> <p>Développement html, Hot-Potatoes, prise de vue caméra numérique, montage vidéo (Xpress, Première, Studio DV).</p>

Tea Elena	Ingénieur d'Etudes et Professeur d'Italien	LANSAD (Université Grenoble 3)	Titulaire d'une Maîtrise en Langues et Littératures Étrangères (Anglais et Russe) et d'un D.E.A. en Sciences du Langage, Linguistique et Didactique des langues. Chargée de formation au CAA de la Maison des Langues : réalisation-gestion-tutorat des parcours de formation en langue italienne, de la formation des étudiants Erasmus. Référente CLES pour l'Anglais, l'Italien et le Russe. Coordination, scénarisation, création-conception et de la réalisation et intégration de ressources multimédias constituant des parcours hybrides et à distance pour l'apprentissage de la langue italienne. Tutorat des stages de formation du DESS (Industries de la Langue) en collaboration avec le Département d'Informatique Pédagogique de l'Université Stendhal.
Le Lay Maëline	ATER Sciences du Langage/ Ingénierie de la Formation	LANSAD (Université Grenoble 3)	Docteur en Littérature, Titulaire d'un Master FLE Chargée de la valorisation de la recherche : Soutien au montage de projets scientifiques et administratifs Participation à l'élaboration de référentiels selon le CECRL
Entenmann Frédéric	Ingénieur pédagogique et Tuteur d'anglais	LANSAD (Université Grenoble 3)	Doctorant en Sciences du Langage et responsable de dispositifs de formation à destination des étudiants du site (parcours de soutien en langues « PASS! », voir annexe Intervient au niveau de la conception, de la mise en place et du déploiement des dispositifs de formations hébergés sur plateforme numérique Chargé de la coordination et de la formation des enseignants tuteurs (rédaction d'un guide d'utilisation)
Clot Guillaume	Coordinateur pédagogique	LANSAD (Université Grenoble 3)	Titulaire d'une Maîtrise de FLE à l'U de Grenoble & Coordinateur pédagogique du LANSAD : Organisation et gestion pédagogique des dispositifs de formation LANSAD Développement de parcours de formation sur Moodle, Esprit, Media Studio pro, BlackBoard Gestion et développement des ressources pédagogiques
Mc Cormick Beth	Ingénieur d'Études	LANSAD (Université Grenoble 3)	Titulaire d'un Master en Sciences Politiques et d'une Licence en Langue française & Responsable de parcours de soutien en anglais pour les étudiants en première année de LLCE Ingénieur pédagogique en charge de la conception de cours, de ressources numériques et de parcours didactisés en ligne sur plateforme Internet Coordination des professeurs impliqués dans le Parcours de soutien en anglais LLCE Responsable de l'indexation des ressources en anglais au Centre d'apprentissage en autonomie du LANSAD.
Loch Sibylle	Tutrice d'Allemand	LANSAD (Université Grenoble 3)	Titulaire d'un Master en Pédagogie et enseignante tutrice pour l'apprentissage de l'allemand. Ingénieur pédagogique en charge de la conception de cours, de ressources numériques et de parcours didactisés en ligne sur plateforme Internet Tutorat des inscrits pour l'apprentissage en autonomie et

			tutorat en ligne. Enseignement de l'allemand en présentiel, à distance et en formation hybride.
Bellemin Rémi	Technicien	LANSAD (Université Grenoble 3)	Titulaire d'une Maîtrise en Ingénierie de Formation Multimédia en Langues et d'une Licence de Langues Etrangères Appliquées anglais / japonais, parcours F.L.E. Coordination du positionnement linguistique. Gestion du formulaire en ligne et des documents (guide, mémento...) Soutien technique à la conception d'Esprit et dépannage technique. Développement des exercices Hot Potatoes.
Bey Arnaud	Développeur Web	LANSAD (Université Grenoble 3)	Titulaire d'un Master en « Modélisation et Traitement Automatique en Industries de la Langue » Développement d'un chat pour la plate-forme « Esprit » & de scripts d'automatisation de tâches. Développement d'outils pédagogiques et de ressources pour la formation et l'apprentissage du français. HTML/CSS, JavaScript (jQuery), PHP/MySQL (Projet FULS Grenoble). Maîtrise des Langages informatiques (Perl, (x)HTML, CSS, XML, DTD, Javascript (jQuery), PHP, MySQL, Prolog, Ajax), des Systèmes d'exploitation (Windows, Mac OS, Linux), de CMS, du Réseau, de l'architecture client/serveur, suites bureautiques (OpenOffice et Microsoft Office), hardware, LaTeX
Floquet Cédric	Développeur Web	UTE (Université de Mons)	Développeur Web au sein de l'UTE depuis une dizaine d'années, C. Floquet est intervenu comme chef de projet des développements informatiques des plateformes LMS « Esprit », « Galanet » et « Galapro » réalisées, par l'UTE, dans le cadre des projets européens auxquels participe l'université de Mons
Costanzo Edwige	Professeur de FLE	Association LEND	Vice-présidente de l'association italienne LEND (Lingua et Nuova Didattica) et de la Fédération des Alliances Françaises d'Italie. En tant qu'expert en didactique des langues a participé et participe actuellement à plusieurs programmes européens. A également assuré des stages de formation de formateurs en Français Langue Etrangère en Allemagne, en Russie, en Roumanie, au Brésil, en Oman. Collabore régulièrement aux revues <i>Le Français dans le Monde</i> et <i>Lingua e Nuova Didattica, Etudes de Linguistique Appliquée, Intercompreensão, Der Fremdsprachliche Unterricht-Französisch, Lenguaje y Textos</i> . Co-auteur de différentes méthodes de FLE ainsi que d'ouvrages destinés à la formation des professeurs de langues. Formatrice de formateurs FLE
Griseri Maria	Professeur de FLE	Association LEND	Titulaire d'une Maîtrise de FLE Membre de l'association LEND : Organisation de séminaires et de journées pédagogiques Coordination de la formation des enseignants dans le

			domaine de la didactique du FLE
Bertocchini Paola	Agrégée	Association LEND	Agrégée en Langue et Littérature française à l'Université de Pisa, en Italie, formatrice de professeurs de FLE dans le cadre des actions de formation continue prévues par le Ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche italien. A participé, comme experte en didactique des langues, aux programmes européens Lingua Socrates « L'autoformation continue des enseignants de langues » et « Formation à l'intervention en pédagogie différenciée dans les classes de langues ». Collabore régulièrement à différentes revues et est coauteur d'ouvrages scolaires, ainsi que d'ouvrages destinés à la formation des professeurs de langues: <i>Manuel d'autoformation</i> , (Paris, Hachette, 1989), <i>Se former en didactique des langues</i> , (Paris, Ellipses, 1998), <i>Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE</i> , (Paris, CLE International, 2008).
Duarte François	Développeur Web	Totemis	Assemblage des différents éléments du site : textes, images, sons, vidéos, animations création du site. Gestion des outils interactifs et des bases de données. Mise en œuvre du debugage et du process qualité Langages informatiques maîtrisés : Php, css, html.
Fardelin Manon	Directrice artistique	Totemis	Diplômée de ITE'com en web design. Création graphique, conception et la réalisation de programmes de formation à distance. Conception et mise en œuvre d'interfaces graphiques, création d'icônes et illustrations. Réalisation de génériques audiovisuels et films d'animation. Maîtrise particulière en « Indesign », « Photoshop », « Flash », « Final cut » et « After effects »
Fasano Magdalena	Didacticienne et enseignante/formatrice	Totemis	Enseignante d'espagnol et de français langue étrangère auprès des organismes de formation continue en langues et de l'université de Paris 13. Didacticienne en langues, en charge de l'analyse des besoins, de l'identification des ressources, de la définition et du développement des contenus de formation.
Geslin Alexandre	Ingénieur réseau et développement	Totemis	Diplômé de l'ITIN- (Php, Mysql, java, javascript, Apache, Voip) Manager en Ingénierie Informatique des Réseaux et Télécoms à l'ITIN Architecte en bases de données & Chef de projet NTIC Développeur en langages : Php, Mysql, java, javascript, C++, html, Actionscript.
Rossinot Eric	Ingénieur développement	Totemis	Conception de l'Architecture des applicatifs Auditeur informatique, Analyste système et chef de projet MOA. Développeur en langages : Php, sql, Javascript, JEE, Python. Php, Mysql, Javascript, Python

4.2. Dispositif d'animation, de contrôle et de suivi

Garantir le caractère innovant du projet en termes de changements effectifs sur les pratiques d'enseignement-apprentissage des langues représente l'objet principal d'INNOVA-Langues. Les travaux qui seront menés à l'entame du projet par les membres associés au pôle recherche-développement consolideront les options prises lors de la soumission de cette candidature. Ces membres, responsables pédagogiques et scientifiques, enseignants-chercheurs, spécialistes de la didactique des langues, des TICE ou de la technologie de l'éducation, auront pour rôle de fixer les grandes orientations opérationnelles du projet ainsi que de déterminer les démarches adoptées en matière de didactique des langues, de développements et de diffusion.

L'aspect opérationnel du projet sera mis en œuvre par le partenariat au travers d'une structure édiflée autour de **cinq grands pôles d'activités** (cf. pt. 5.2). Leurs actions seront orientées par un comité de pilotage, assisté par le pôle « Recherche et développement », constitué de représentants des différents partenaires et des composantes associés au projet. Un processus *d'évaluation externe*, pris en charge par un intervenant prestataire extérieur, indépendant du consortium actuel, sera mis en place dans le but de fournir au partenariat des pistes d'ajustement de son fonctionnement en regard des objectifs du projet. En outre, les résultats intermédiaires obtenus par les différents pôles opérationnels feront l'objet *d'évaluations régulatrices* menées en interne, au sein de chacun des pôles. Ainsi, selon les spécificités des développements conduits par les différents pôles (ressources, parcours didactisés, dispositifs de formation, environnement numérique), des études portant sur les usages, l'utilité, l'utilisabilité et l'acceptabilité (Tricot et al., 2003 ; Bétrancourt, 2007) seront conduites par les enseignants-chercheurs associés au projet, sous la guidance des experts en matière d'évaluation d'environnements et de produits de formation médiés et médiatisés (Universités de Mons et de Genève).

L'approche méthodologique adoptée au niveau de l'élaboration et du déploiement de l'éco-système de formation en langues se veut à la fois *incrémentielle, itérative et systémique* (Depover, Quintin & De Lièvre, 2000). Dans ses aspects incrémentiels et itératifs, ce mode de conception et de développement interviendra tout au long du processus d'élaboration des démarches et des outils selon des protocoles adaptés aux objectifs assignés à chacun des pôles opérationnels conformément au stade du processus concerné. Ainsi, cette démarche intègre différentes actions de régulation itératives qui interviendront de manière singulière aux différents stades incrémentiels du déroulement du projet de manière à s'assurer de l'adéquation et de l'acceptabilité des composantes développées en regard du terrain de la formation mais également de la cohérence d'ensemble des solutions proposées. L'application de cette approche méthodologique à un éco-système global de formation en langues, muni de différentes composantes faisant intervenir de nombreux acteurs aux compétences spécifiques, nécessite l'intégration des actions menées par les différents pôles opérationnels dans un réel processus systémique de développement. Cette régulation systémique sera assurée par des intervenants, internes et externes au partenariat initial, mandatés à cette fin, dont les interventions seront placées sous la supervision du comité de pilotage.

Par ailleurs, nous rejoignons des auteurs comme Depover, Quintin et De Lièvre (2000 : 15) et considérons que le suivi d'un produit de formation effectivement utilisé sur le terrain devrait reposer sur une « *approche consistant à conceptualiser l'implantation d'un environnement d'apprentissage comme un processus d'innovation* » selon un cycle de vie comportant différentes phases d'adoption par les acteurs de la formation (trois phases selon ce modèle, de la « pré-adoption » à la « routinisation » en passant par une phase intermédiaire d'implantation). Comme le précisent les auteurs en effet, bien qu'il soit souvent négligé, ce travail de suivi nous paraît très utile pour le concepteur « *car à quoi servirait de s'évertuer à inventer les modèles les plus subtils et à concevoir les environnements les plus performants, si c'est pour constater que ceux-ci finissent, faute d'être utilisés, dans des armoires solidement cadenassées* ».

5. PILOTAGE DU PROJET

5.1. Résultats attendus du projet et cible(s) de résultats

Résultats attendus à l'issue de la période de financement

INNOVA-Langues se donne comme but la transformation effective et consolidée des pratiques d'enseignement-apprentissage des langues sur le site grenoblois d'abord et, par actions diffusantes, sur le territoire national. Cette visée ambitieuse sera soutenue d'un côté par la constitution et la mise à disposition d'une offre large et hautement flexible de dispositifs de formations couvrant un large éventail de besoins et implémentables dans différents contextes d'enseignement-apprentissage et, de l'autre, par le soutien et l'accompagnement du déploiement de ces dispositifs sur le terrain, par les acteurs de formation.

Hybrides ou totalement à distance, proposées selon des modalités d'apprentissage en autonomie ou tutorées, ces créations pédagogiques en langues seront disponibles à partir d'un environnement techno-pédagogique assurant la médiation de l'apprentissage et la médiatisation des supports et parcours didactisés développés. Cet environnement personnalisé d'apprentissage en langues (« ENPA-Langues ») se veut ouvert, particulièrement flexible et hautement adaptable aux différents contextes rencontrés sur le terrain de la formation.

Comme nous l'avons détaillé au point 3.2, le processus de transformation des pratiques sera conduit en suivant une démarche, déjà expérimentée au sein de la structure LANSAD, qui repose sur les principes de *l'essaimage par actions diffusantes*. Cette dynamique prend comme point d'ancrage initial la nécessité pour l'enseignant de trouver des solutions immédiatement mobilisables, en termes de ressources ou de parcours didactisés, susceptibles de répondre aux exigences et contraintes qu'il rencontre dans sa situation singulière de formation. En termes de transformation de pratiques, la seule réponse au besoin de l'enseignant n'est pas un indicateur de changement. Rappelons ainsi que, dans le processus d'innovation adopté, cette phase d'« accroche » doit être suivie d'actions qui visent à permettre de dépasser le statut de consommateur de ressources à celui d'acteur de changement.

Les résultats visés sont donc doubles. Ils portent d'une part sur le développement d'une *offre de ressources et de dispositifs de formation* intégrés dans un environnement numérique personnalisé d'apprentissage des langues (ENPA-Langues) développé à cet effet - l'ensemble constituant l'« éco-système » du projet - et, d'autre part, sur *la transformation des pratiques d'enseignement* des langues impulsée selon un essaimage par actions diffusantes prenant appui sur l'éco-système de formation.

1) Eco-système

A l'issue de la période de financement, l'éco-système se présentera sous la forme d'un environnement numérique personnalisé d'apprentissage en langues (ENPA-Langues) « open source » et libre de droit, ouvert à l'ensemble des universités et établissements supérieurs.

- doté d'*outils spécifiques* à l'enseignement-apprentissage des langues : système d'évaluation diagnostique en langues à visée formative (SELF) ; outil de gestion et de suivi personnalisés ; outils de communication multimodal et de travail collaboratif, outils de web conferencing en ligne ; messageries texte et audio adaptées à la gestion des groupes et des tâches en mode individualisé ou collaboratif... ;
- intégrant des *dispositifs de formation* prêts à l'emploi (format et contenus), adaptables et accessibles à tout moment ;
- disposant de *modèles de dispositifs de formation pré-formatés*, pouvant importer des contenus spécifiques et déclinables en plusieurs langues/niveaux CECRL.

L'éco-système accueillera en outre :

- Des *parcours didactisés* pour l'enseignement-apprentissage *d'au moins huit langues cibles*⁴¹ couvrant l'ensemble des niveaux CECRL, utilisables tels quels ou intégrés dans un dispositif de formation d'accueil, pour un équivalent d'un minimum de 450 heures de formation, dans chacune des langues cibles ;
- Un ensemble de « *briques de formation* » (ressources didactisées) indexées par compétences, par niveau et par thématique, pour un entraînement soutenu. Ces « briques » sont mobilisables à tout moment par le réseau construit autour du projet, et intégrables dans les différents modèles disponibles (parcours d'apprentissage en autonomie tutoré ; parcours de soutien personnalisés ; formations à la carte sur objectifs spécifiques ; dispositifs de formation hybrides ; formations totalement à distance...) ;
- Un *système de suivi personnalisé* du parcours de l'étudiant dans sa démarche d'apprentissage en langues (« Du positionnement à la certification »).
- Des dispositifs de formation plus particulièrement ciblés sur les approches plurielles et sur la formation à l'intercompréhension (approche par compétences dissociées) ;
- Un ensemble de modules spécifiques d'entraînement « au format » du CLES ;
- Un module, intégré dans l'ENPA, dédié à la diffusion des informations, à l'organisation et à l'inscription automatisée des étudiants aux *sessions de certification* CLES 1, 2 et 3 ainsi qu'au suivi des résultats.

Au total, plus de 1.000 heures d'exposition à la langue seront disponibles pour chacune des langues cibles, avec une attention particulière accordée aux ressources et parcours permettant le *saut qualitatif* nécessaire vers le niveau B2 certifié attendu de nos publics, dont les compétences atteintes à la fin des études secondaires, dans les langues traditionnellement enseignées, se situent aux niveaux A2-B1 (élémentaire - intermédiaire).

2) Actions de soutiens de diffusion articulés autour et aux pourtours de l'éco-système

- Une offre de *déploiement* et d'*accompagnement* de formations dispensées par des partenaires extérieurs au consortium ;
- Des formations continues des formateurs à l'innovation en didactique des langues assistée par les TICE et à l'usage des outils mis à disposition ;
- Une *communauté nationale* construite autour de l'enseignement-apprentissage des langues dans l'enseignement supérieur, fédérant les énergies et les initiatives innovantes ;
- Un rayonnement national, une expansion en direction de l'international ;

3) Résultats obtenus à l'issue de la quatrième année

Dès la quatrième année du déroulement du projet, une version stable et effectivement déployée de l'éco-système sur le terrain permettra de soutenir la dynamique de transformation des pratiques par la mise à disposition, sur l'ENPA-Langues, d'une première offre de ressources et de dispositifs de formation.

Ces résultats intermédiaires se présenteront sous la forme :

- d'une version de l'ENPA dédié à la formation et à l'apprentissage en langues, opérationnelle dès la fin de la seconde année du projet et en évolution constante durant les années 3 et 4. Des modules supplémentaires seront encore développés et intégrés dans l'ENPA durant l'année 5 du projet, en particulier l'intégration du système d'évaluation diagnostique à visée formative (« SELF ») ;
- d'un ensemble de ressources et de parcours didactisés, progressivement implémentés dans l'ENPA, pour un total équivalent au minimum à 3.600 H d'apprentissage en 8 langues (soit 6 parcours - correspondant à un niveau CECRL de compétences - pour chacune des langues)

⁴¹ Allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, japonais, italien, russe, avec une nécessaire ouverture au FLE.

- d'une centaine de formations effectivement organisées à partir de l'éco-système ;
- de près de 40.000 étudiants inscrits aux formations proposées par l'éco-système ;
- d'une communauté de pratique structurée.

Conséquences en matière d'organisation interne et de partenariat

En début de projet, le partenariat se verra doté d'un mode de fonctionnement le plaçant dans les conditions d'efficacité opérationnelle qu'exige le niveau d'ambition du projet. Sa colonne vertébrale reposera sur un comité de pilotage et un pôle recherche-développement dont les missions principales sont d'assurer la coordination entre les partenaires, de fixer les grandes orientations du projet, de garantir la cohérence des actions menées, de piloter les évaluations internes et externes et, enfin, de veiller au respect des échéances, de la qualité des réalisations et du modèle économique établi. Une description détaillée de la structure opérationnelle du partenariat est fournie ci-après.

5.2. Démarche envisagée pour atteindre le ou les objectif(s)

Le pilotage du projet sera assuré par le LANSAD en collaboration étroite avec un comité (« comité de pilotage ») composé des partenaires et des partenaires associés au projet. Au démarrage du projet, **cinq pôles opérationnels** seront constitués, à charge de chacun d'axer leurs actions sur l'un des pans d'activités suivants :

Le **pôle recherche-développement** (P-R&D) sera en charge de définir les grandes orientations scientifiques et ingénieriques en lien avec les résultats de la recherche en didactiques des langues. Ce véritable « think tank » du partenariat réunira des chercheurs reconnus internationalement dans le domaine de la technologie de l'éducation, des enseignants-chercheurs impliqués depuis de nombreuses années dans le développement de dispositifs de formations innovants, des représentants des pôles opérationnels (*cf. ci-après*) et, enfin, des acteurs issus du terrain de la formation. Ce pôle sera particulièrement actif durant la première année, à l'issue de laquelle seront définis les lignes directrices, les choix opérationnels et le cahier des charges des développements ainsi que la politique opérationnelle en matière de diffusion et de formation des formateurs. Au-delà de cette première phase, le pôle R&D aura pour mission de définir et de piloter d'une part les actions d'évaluation régulatrice du process des développements menés par les autres pôles et, d'autre part, d'établir et de guider les actions de diffusion et de formation des formateurs.

Le **pôle d'ingénierie de formation** (P-IF) aura pour mission :

- d'alimenter le pôle R&D en termes de retour d'expériences issues de la mise en œuvre au sein du partenariat, sur le terrain de la formation, au cours de ces dernières années, des nombreux dispositifs innovants de formation en langues ;
- d'assister ce même pôle dans son travail d'analyse et de formalisation des dispositifs, afin d'en dégager des solutions adaptées aux besoins actuels et prospectifs ;
- d'opérationnaliser les tests d'évaluation et les dispositifs hybrides et totalement à distance en vue d'une application et d'une évaluation régulatrice des outils et des dispositifs sur le terrain de la formation ;
- d'interagir avec le pôle d'ingénierie en charge de la conception et du développement des tests, des ressources et des parcours d'enseignement-apprentissage ;
- d'assurer l'accompagnement des projets de formation initiés en interne et en externe par les institutions et les acteurs individuels (enseignants).

Le **pôle d'ingénierie pédagogique** (P-IP) aura pour fonction essentielle de *concevoir, de médiatiser et de développer les « briques » didactiques* constituant les éléments de base que les initiateurs de projets de formation en langues (enseignants, ingénieurs de formation) pourront mobiliser, dans l'environnement numérique, pour déployer un dispositif singulier, adapté aux besoins de leur public et en adéquation avec les ressources organisationnelles et humaines disponibles au sein du milieu d'accueil. Le pôle sera ainsi en charge de développer les tests diagnostiques d'évaluation utilisés dans

« SELF », les ressources et les parcours didactisés dans les langues d'enseignement cibles, et pour l'ensemble des niveaux CECRL visés, conformément aux directions fournies par le pôle R&D et aux spécifications établies dans les cahiers des charges.

Le **pôle d'ingénierie informatique** (P-2I) prendra en charge la définition, en interaction étroite avec le pôle R&D, des *spécifications techno-pédagogiques* de l'environnement numérique, de son déploiement opérationnel et du développement informatique complémentaire des modules et des fonctionnalités nécessaires au soutien des actions de formation innovantes que le projet entend mener spécifiquement en langues.

Le **pôle de diffusion et de formation** (P-DF) mènera les *actions de dissémination* des activités du partenariat en vue de la constitution d'un véritable réseau, au niveau national et international, construit autour d'INNOVA-Langues. Pour atteindre les objectifs visés, les partenaires s'appuieront dans un premier temps sur les relations qu'ils entretiennent d'ores et déjà, en France et à l'étranger, avec les universités, associations et comités œuvrant dans le domaine des langues (université Lyon 2 ; comité national CLES ; associations REAL, ACEDLE, LEND, APLV et RANACLES, réseaux des projets européens Redinter, Galanet et Galapro).

5.3. Rôle de l'établissement ou du groupement porteur : organisation du projet, coordination, acteurs, comité de suivi ...

Le LANSAD de Grenoble, porteur du projet, dispose déjà d'une **structure opérationnelle**, intitulée « Projets et actions pédagogiques » (*cf. organigramme en annexe 3*) qui lui permet de mener les actions de positionnement diagnostic, de formation et de certification qui lui sont confiées par son université d'appartenance (Grenoble 3) ainsi que par les universités et les établissements du PRES Université de Grenoble et par la Région. Cette structure est composée actuellement d'une trentaine de membres, techniciens, informaticiens, ingénieurs pédagogiques, enseignants-tuteurs et responsables de langues (*cf. point 2*). Véritable pourvoyeur d'expérimentation pour la recherche en didactique des langues, didactique du plurilinguisme, acquisition et cognition et ingénierie éducative, cette structure sera davantage renforcée de manière à répondre aux ambitions et aux exigences du projet. Cette redéfinition touchera en particulier l'organisation actuelle de la structure LANSAD de façon à conduire les missions attribuées aux différents pôles définis au point précédent (*cf. pt. 5.2*).

L'expertise des partenaires permettra de renforcer et d'élargir les compétences nécessaires aux missions des différents pôles. Le pôle R&D, pièce centrale de l'édifice, est en particulier garant de la cohérence d'ensemble des actions du projet. Ce pôle associera de ce fait les partenaires universitaires, les intervenants issus de la société privée (Totemis) ainsi que des associations impliquées dans les actions de diffusion et de formation (LEND et REAL).

5.4. Rôle du/des partenaire(s)

Le LANSAD de l'université Stendhal Grenoble 3 (P1-LANSAD), l'Unité de Technologie de l'Éducation de l'université de Mons (P2-UTE), Totemis (P3), le Lingua e Nuova Didattica (P4-LEND) et le Réseau Européen des Associations de Langues (P5-REAL) constituent le partenariat d'Innova-Langues auxquels seront associés, au cours de la première année, des prestataires extérieurs (PE) dont le nombre exact sera défini à l'occasion de la procédure d'appel d'offre.

L'ensemble des partenaires (P1 à P5) sont associés au comité de pilotage et, dotés de leurs compétences spécifiques, interviennent au niveau du pôle « Recherche & Développements » (PRD) chargé des analyses préalables, de la consolidation des orientations prises par le projet dans ses différents aspects (approche pédagogiques et didactiques, démarches et objets des développements, approche évaluative, conduite de l'innovation et de la dissémination).

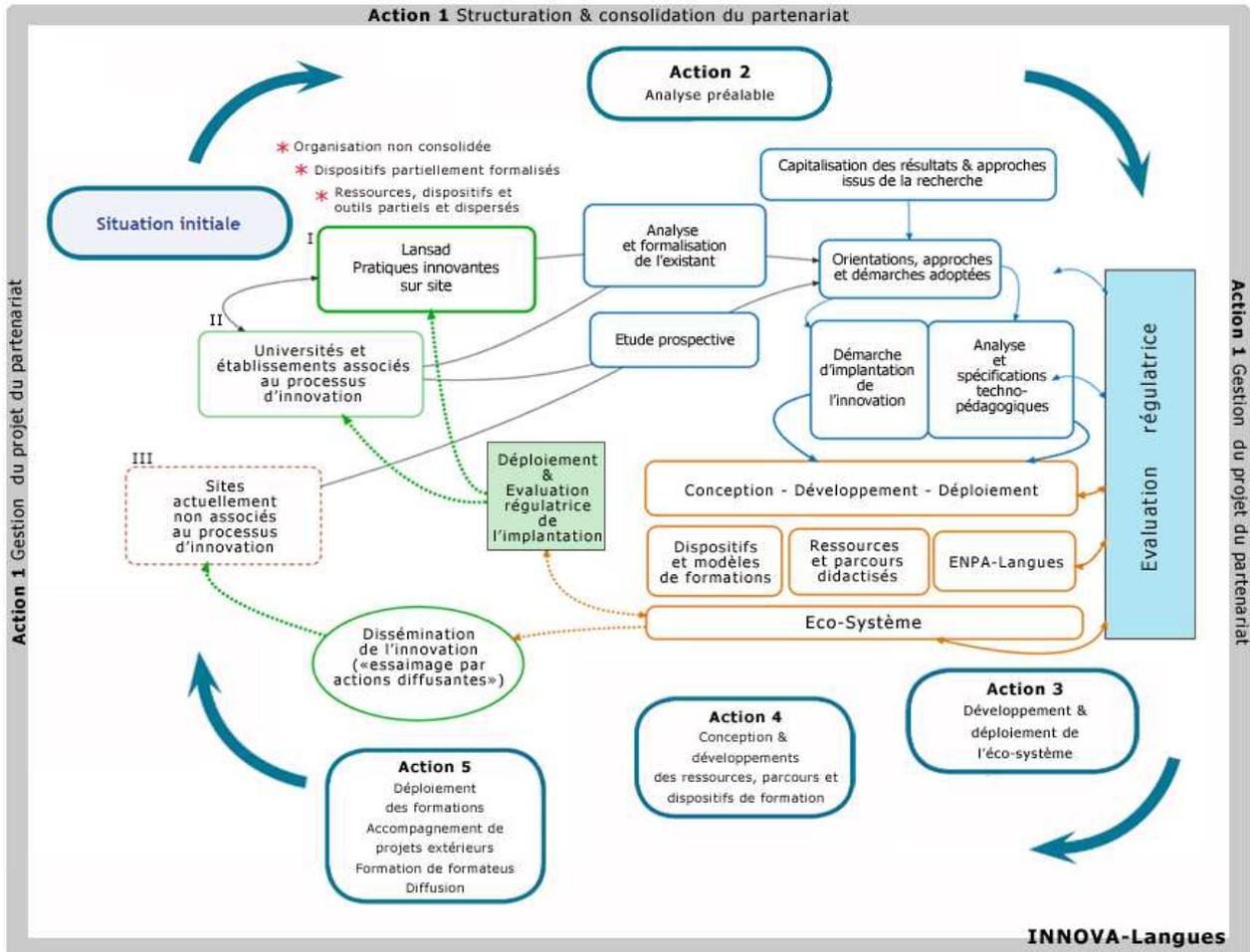
Rôles des partenaires (P) et des prestataires extérieurs (PE) :

- Le LANSAD de l'université Grenoble 3 (P1-LANSAD) agit comme coordinateur du projet. Il intervient dans toutes les actions (A1 à A5) et, de manière plus spécifique, dans les actions qui visent à concevoir, à développer et à déployer les ressources, les parcours didactisés, les

dispositifs d'enseignement-apprentissage ainsi que les démarches et contenus du système d'évaluation diagnostique en langues (SELF). Ce partenaire mettra également en œuvre les évaluations et les expérimentations conduites sur le terrain et tiendra un rôle moteur dans les actions de dissémination par actions diffusantes.

- L'UTE de l'université de Mons (P2-UTE) se voit confier les missions d'orientation à la fois des développements techno-pédagogiques et des actions d'implantation de l'innovation (Action 2 : Analyse préalable). L'U-Mons interviendra en outre pour assurer l'orientation et pour élaborer les démarches adoptées au niveau de l'évaluation régulatrice des développements réalisés.
- Totemis (P3) est en charge du lien avec le monde socio-économique, de l'élaboration du modèle économique appliqué à l'issue du projet en vue de la pérennisation de l'éco-système ainsi que des orientations, du pilotage et des évaluations des aspects technico-informatiques des développements menés autour de l'environnement numérique (ENPA-Langues).
- LEND (P4) et le REAL (P5), en tant qu'associations en lien avec l'un des publics cibles (enseignants et didacticiens), interviennent principalement en amont et en aval du projet : au moment de l'analyse préalable (Action 2) et dans les actions de dissémination des résultats (Action 5).
- PE-1 se verra confier les missions d'évaluation externe et de régulation du fonctionnement du projet. Selon ses compétences, il pourra également intervenir en soutien des travaux menés par le pôle R&D (action 2).
- PE-2 interviendra dans les développements informatiques de l'ENPA-Langues et apportera un soutien technique à l'intégration des ressources, des parcours didactisés et des dispositifs de formation déjà développés par le LANSAD (P1) de manière à déployer rapidement une première version de l'éco-système. Selon les spécifications de l'ENPA définies par le pôle R&D (action 2) et l'offre du marché, ce « PE-2 » peut recouvrir un ou plusieurs prestataires extérieurs.
- PE-3 apportera ses compétences au service de la définition des spécifications techno-pédagogiques de l'ENPA-Langues et de l'éco-système et de la conception des ressources, des parcours didactisés et des dispositifs de formation développés par LANSAD (P1)
- PE-4 est un prestataire qui, au besoin, pourrait intervenir en tant que soutien au pilotage et à la coordination des évaluations régulatrices du développement de l'ENPA-Langues et de l'éco-système dans son ensemble.

5.5. Schéma dynamique des changements apportés par le projet



5.6. Plan d'actions et planification

Tableau 1 : Ce tableau permet de décrire les actions et sous-actions composant le projet

Action 1 : Structuration, consolidation et gestion du projet pour la durée du projet				
Actions principales	Sous-actions (si nécessaire)	Réalisation (si applicable)	Participants impliqués	Début et fin de l'action
Action 1 : Structuration, consolidation et gestion du projet pour la durée du projet	Sous action 1.1 <i>Structuration opérationnelle, cadre de fonctionnement, canaux et moyens de communication, mécanisme décisionnel</i>	Rapport, ordiogramme, outils de communication et de travail collaboratif utilisés au sein du partenariat	P1-LANSAD P2-UTE P3-TOTEMIS P4-LEND P5-REAL	(A1) M1
	Sous action 1.2 <i>Appel d'offre pour l'appui à l'analyse des spécifications et à la conception techno-pédagogique</i>	Appel d'offre, identification du prestataire de service et contractualisation	P1-LANSAD	(A1) M2-M4
	Sous action 1.3 <i>Appel d'offre pour le suivi externe de la conduite du projet</i>	Appel d'offre, identification du prestataire de service et contractualisation	P1-LANSAD	(A1) M2-M4
	Sous action 1.4 <i>Appel d'offre pour les développements informatiques hors consortium initial</i>	Appel d'offre, identification du prestataire de service et contractualisation	P1-LANSAD	(A1) M6-M9
	Sous action 1.5 <i>Appel d'offre pour l'hébergement et la maintenance de l'environnement numérique</i>	Appel d'offre, identification du prestataire de service et contractualisation	P1-LANSAD	(A1) M9
	Sous action 1.6 <i>Gestion financière du projet, coordination et gestion du partenariat, régulation, évaluation interne et externe</i>		P1-LANSAD P2-UTE P3-TOTEMIS P4-LEND P5-REAL + Prestation externe	(A1-A6) M1-M12

Action 2 : Analyse préalable				
Actions principales	Sous-actions (si nécessaire)	Réalisation (si applicable)	Participants impliqués	Début et fin de l'action
Action 2 : Analyse préalable	Sous action 2.1	Rapport de synthèse	P1-LANSAD P2-UTE P3-TOTEMIS P4-LEND P5-REAL + Prestation externe	(A1) M2-M10
	<i>Analyse de l'existant (environnements numériques utilisés, ressources déjà développées, parcours et dispositifs didactiques actuellement mis en oeuvre, acquis de l'expérience, résultats et orientations issus de la recherche)</i>			
	Sous action 2.2	- Cahier des charges technico- pédagogique de l'environnement numérique - Analyse et identification d'une base de développement open- source, spécifications des adaptations	P1-LANSAD P2-UTE P3-TOTEMIS + Prestation externe	(A1) M2-M12
	<i>Analyse des options et définition des orientations et des spécifications technico- pédagogiques de l'environnement numérique</i>			
	Sous action 2,3		P1-LANSAD + Prestation externe	(A1) M2-10
	<i>Analyse de l'existant et définition des cahiers des charges didactiques et ergonomiques des ressources d'apprentissages à développer</i>			

Action 3 : Développement et déploiement de l'environnement numérique personnalisé d'apprentissage (ENP).

Actions principales	Sous-actions (si nécessaire)	Réalisation (si applicable)	Participants impliqués	Début et fin de l'action
Action 3 : Développement et déploiement de l'environnement numérique personnalisé d'apprentissage (ENPA)	Sous action 3.1 <i>Déploiement informatique de l'environnement numérique dans sa version de base</i>	Environnement numérique générique (EN)	P3-TOTEMIS + Prestation externe	(A1) M10-M12
	Sous action 3.2 <i>Développement informatique des modules et fonctionnalités complémentaires</i>	Environnement numérique personnalisé dédié à la formation et à l'apprentissage des langues (ENPA)	P3-TOTEMIS + Prestation externe	(A2-A5) M1-M12
	Sous action 3.3 <i>Mise à l'épreuve fonctionnelle de l'ENPA en terme 1) d'importation des ressources et des parcours existants, 2) de développements de nouvelles ressources et parcours et 3) de développements et de déploiements de nouveaux dispositifs de formation</i>	Rapports d'évaluation et d'actions correctrices	P1-LANSAD P3-TOTEMIS P4-LEND P5-REAL + Prestation externe	(A2-A5) M1-M12
	Sous action 3.4 <i>Suivi et évaluation régulatrice des développements, entre autre, par une mise à l'épreuve sur le terrain de la formation</i>	Rapports d'évaluation et d'actions correctrices	P1-LANSAD P3-TOTEMIS P4-LEND P5-REAL + Prestation externe	(A2-A5) M1-M12

Action 4 : Conception et développement des ressources, parcours et dispositifs d'enseignement-apprentissage

Actions principales	Sous-actions (si nécessaire)	Réalisation (si applicable)	Participants impliqués	Début et fin de l'action
Action 4 : Conception et développement des ressources, parcours et dispositifs d'enseignement-apprentissage en 8 langues	Sous action 4.1 <i>Conception et développement des ressources et parcours (pôle IP)</i>	Ressources et parcours didactisés (8 langues cibles - 9 parcours par langues du A1 au C1)	P1-LANSAD	A1-M11 à A5-M12
	Sous action 4.2 <i>Conception et développement des dispositifs de l'offre de formation intégrée dans l'ENPA (pôle IF)</i>	L'offre de formation déclinée en type dispositifs/langues/niveaux (apprentissage en autonomie, apprentissage en autonomie guidée, tutorée, parcours de soutien, préparation à la mobilité entrante ou sortante, préparation à une certification, au développem	P1-LANSAD P4-LEND P5-REAL	(A2-A5) M1-M12
	Sous action 4.3 <i>Transfert de l'existant sur ENPA</i>		P1-LANSAD + Prestation externe	A1-M11 à A5-M12
	Sous action 4.4 <i>Evaluations intermédiaires</i>	Rapports d'évaluation	P1-LANSAD Prestataire externe	A2-M7 à A5-M12

Action 5 : Déploiement des formations, accompagnement de projets extérieurs, formation de formateurs,

Actions principales	Sous-actions (si nécessaire)	Réalisation (si applicable)	Participants impliqués	Début et fin de l'action
Action 5 : Déploiement des formations, accompagnement de projets extérieurs, formation de formateurs, diffusion	Sous action 5.1		P1-LANSAD P4-LEND P5-REAL	(A3-A6) M1-M12
	<i>Déploiement des formations</i>			
	Sous action 5.2		P1-LANSAD P4-LEND P5-REAL	(A3-A6) M1-M12
	<i>Accompagnement des institutions ou acteurs individuels (enseignants) dans leur démarche de déploiement de formations avec INNOVA-Langues</i>			
	Sous action 4.3		P1-LANSAD P2-UTE + Prestation externe	(A3-A6) M1-M12
	<i>Evaluation annuelle du déploiement</i>			
Sous action 4.4		Séminaires de formation et accompagnement des projets des enseignants	P1-LANSAD P4-LEND P5-REAL	(A3-A6) M1-M12
<i>Formation de formateur</i>				
Sous action 4.5		Journée d'études, colloques, publications, constitution et développement du réseau INNOVA-Langues	P1-LANSAD P2-UTE P3-TOTEMIS P4-LEND P5-REAL	(A2-A6) M1-M12
<i>Actions de diffusion</i>				

Tableau 2 :

Actions principales	Sous-actions	Année 1												Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6	
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M1-M6	M7-M12	M1-M6	M7-M12	M1-M6	M7-M12	M1-M6	M7-M12		
Action 1 : Structuration, consolidation et gestion du partenariat	Sous action 1.1 <i>Structuration opérationnelle, cadre de fonctionnement, canaux et moyens de communication, mécanismes décisionnels</i>																						
	Sous action 1.2 <i>Appel d'offre pour l'appui à l'analyse des spécifications et à la conception techno-pédagogique</i>																						
	Sous action 1.3 <i>Appel d'offre pour le suivi externe de la conduite du projet</i>																						
	Sous action 1.4 <i>Appel d'offre pour les développements informatiques hors consortium initial</i>																						
	Sous action 1.5 <i>Appel d'offre pour l'hébergement et la maintenance de l'environnement numérique</i>																						
	Sous action 1.6 <i>Gestion du partenariat, régulation, évaluation interne et externe</i>																						

Actions principales	Sous-actions	Année 1												Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6	
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M1- M6	M7- M12								
Action 2 : Analyse préalable	Sous action 2.1 <i>Analyse de l'existant (environnements numériques utilisés, ressources déjà développées, parcours et dispositifs didactiques actuellement mis en oeuvre, acquis de l'expérience, résultats et orientations issus de la recherche)</i>																						
	Sous action 2.2 <i>Analyse des options et définition des orientations et des spécifications technico-pédagogiques de l'environnement numérique</i>																						
	Sous action 2,3 <i>Analyse de l'existant et définition des cahiers des charges didactiques et ergonomiques des ressources d'apprentissages à développer</i>																						

Actions principales	Sous-actions	Année 1												Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6	
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M1- M6	M7- M12								
Action 3 : Développement et déploiement de l'environnement numérique personnalisé d'apprentissage (ENPA)	Sous action 3.1 <i>Déploiement informatique de l'environnement numérique dans sa version de base</i>																						
	Sous action 3.2 <i>Développement informatique des modules et fonctionnalités complémentaires</i>																						
	Sous action 3.3 <i>Mise à l'épreuve fonctionnelle de l'ENPA en terme 1) d'importation des ressources et des parcours existants, 2) de développements de nouvelles ressources et parcours et 3) de développements et de déploiements de nouveaux dispositifs de formation</i>																						
	Sous action 3.4 <i>Suivi et évaluation régulatrice des développements, entre autre, par une mise à l'épreuve sur le terrain de la formation</i>																						

Actions principales	Sous-actions	Année 1												Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M1- M6	M7- M12									
Action 4 : Conception et développement des ressources, parcours et dispositifs d'enseignement-apprentissage en 8 langues	Sous action 4.1 <i>Conception et développement des ressources et parcours (pôle IP)</i>																							
	Sous action 4.2 <i>Conception et développement des dispositifs de l'offre de formation intégrée dans l'ENPA (pôle IF)</i>																							
	Sous action 4.3 <i>Transfert de l'existant sur ENPA et assistance technique</i>																							
	Sous action 4.4 <i>Evaluations intermédiaires</i>																							
Action 5 : Déploiement des formations, accompagnement de projets extérieurs, formation de formateurs, diffusion	Sous action 5.1 <i>Déploiement des formations</i>																							
	Sous action 5.2 <i>Accompagnement des institutions ou acteurs individuels (enseignants) dans leur démarche de déploiement de formations avec Innova Langues</i>																							
	Sous action 4.3 <i>Evaluation annuelle du déploiement</i>																							
	Sous action 4.4 <i>Formation de formateur</i>																							
	Sous action 4.5 <i>Actions de diffusion</i>																							

5.7. Évaluation du dispositif et indicateur(s)

Un *bilan des actions* menées par le partenariat sera réalisé annuellement par le porteur du projet. De manière complémentaire, une *évaluation externe* sera menée sur l'efficacité du fonctionnement du partenariat ainsi que sur la qualité des actions entreprises en vue des objectifs fixés.

En outre, des *actions d'évaluation régulatrice* feront partie intégrante des processus de développement, de déploiement des formations et de diffusion. Elles interviendront tout au long du projet en fonction du déroulement et des spécificités des actions concernées :

- Au niveau du développement et du déploiement de l'environnement personnalisé d'apprentissage en langues (ENPA-Langues) - Action 3 (pôle 2I) :
Mise à l'épreuve fonctionnelle de l'ENPA en terme 1) d'importation des ressources et des parcours existants, 2) de développements de tests d'évaluation (SELF), de nouvelles ressources et parcours didactisés et 3) de développements et de déploiements de nouveaux dispositifs de formation ;
Suivi et évaluation régulatrice des développements, entre autre, par une mise à l'épreuve sur le terrain de la formation.
- Au niveau du développement du système d'évaluation diagnostique en langues à visée formative (SELF), des ressources, des parcours didactisés et des dispositifs de formations - Action 4 (pôle IP) :
Évaluations didactiques et ergonomique intermédiaires ;
Analyse des usages en situation d'apprentissage et de formation ;
Expérimentations de type test/retest.
- Au niveau du déploiement, sur le terrain, des dispositifs de formation et d'apprentissage - Action 4 (pôle IF) :
Analyse des usages en situation d'apprentissage et de formation ;
Étude d'efficacité en termes de compétences acquises (de type pré-post) ;
Étude d'acceptabilité de la part des acteurs impliqués.

Les indicateurs qui seront utilisés en cours et à l'issue du projet portent sur les résultats tangibles et quantifiables des actions du partenariat :

- un environnement numérique personnalisé (ENPA-Langues) dédié à la formation et à l'apprentissage en langues (ENPA-Langues) sera opérationnel, dans une version de base, dès la seconde année du projet. Des modules complémentaires seront développés par la suite durant les années 3 à 5 selon les spécifications définies durant l'année 1 par le pôle R&D (SELF, portfolio, suivi personnalisé, outils complémentaires de travail collaboratifs, par exemple) ;
- un volume total d'exposition à langue cible d'au minimum 1.000 heures par langue, couvrant la progression dans les différentes habiletés langagières jusqu'au niveau C1, et accordant une importance particulière à la progression entre le niveau élémentaire/intermédiaire (A2-B1) et le niveau avancé (B2) ;
- des parcours d'apprentissage didactisés, progressivement implémentés dans l'ENPA, pour un total de 3.600 h de formation en 8 langues, avec une disponibilité dès la fin de l'année 2 de 450 H de parcours d'apprentissage en autonomie par langue (un parcours/niveau CECRL de compétences pour chacune des langues) ;
- plus de 200 formations déployées au total (20 formations dès l'année 3) ;
- un minimum de 30.000 étudiants en formation dès la troisième année, pour attendre un public cible de 120.000 étudiants à l'année huit ;
- à l'issue du projet, une couverture nationale de l'offre de formation au niveau de l'enseignement supérieur ;

- une progression significative des compétences des étudiants engagées dans les formations offertes, estimée par le passage à un niveau CECRL de compétences supérieur, certifié pour les niveaux B1, B2 et C1 ;
- une labellisation européenne.

ANNEXE 1 : Repères bibliographiques

I. Production scientifique issue de la recherche menée au LANSAD de Grenoble

Le lecteur trouvera à l'adresse <http://lansadu-grenoble3.fr/version-francaise/un-service-a-votre-ecoute/appele-a-projet-ministeriel-120082.kjsp>, une sélection de la production scientifique des chercheurs *en poste ou dispensant des formations* en langues au LANSAD de Grenoble, portant sur les recherches-actions menées au sein même du LANSAD.

II. Bibliographie de référence

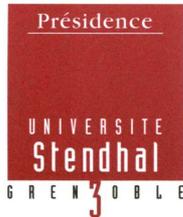
- Albero, B. (2003). L'autoformation dans les dispositifs de formation ouverte et à distance : instrumenter le développement de l'autonomie dans les apprentissages. Dans Saleh, I., Lepage, D., & Bouyahi, S. *Les TIC au cœur de l'enseignement supérieur* (pp. 139-159). Vincennes-St Denis : Laboratoire Paragraphe, Université Paris VIII Vincennes- St Denis.
- Baron, M., Guin, D., & Trouche, L. (2007). *Environnements informatisés et ressources numériques pour l'apprentissage. Conception et usages, regards croisés*. Paris : Hermès – Lavoisier.
- Beacco, J.-C. (2007). *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues. Enseigner à partir du Cadre Européen Commun de références pour les Langues*. Paris : Didier, coll. "Langues et didactique".
- Belz, J., & Thorne S. (dir.). (2006). *Internet-mediated intercultural foreign language education*. Boston, MA: Heinle & Heinle.
- Bertin, J.-C, Gruvé, P., & Narcy-Combes, J.-P. (2010). *Second-Language Distance Learning and Teaching : Theoretical Perspectives and Didactic Ergonomics*. Hershey, PA : IGI.
- Bétrancourt, M. (2007). Pour des usages des TIC au service de l'apprentissage. Dans Puimatto, G. (dir.) *TICE : L'usage en travaux*, Numéro Hors série des Dossiers de l'ingénierie éducative (pp. 127 - 137). Paris: CRDP
- Blanchet, A., & Pochon, P.O. (dir.). (1997). *L'ordinateur à l'école : de l'introduction à l'intégration*. Neuchâtel, Suisse : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP).
- Bouchard, R., & Mangenot, F. (dir.). (2002). *Interactivité, interactions et multimédia. Cinquième journée Notions en Questions en Didactique des Langues*, n°5. Lyon : ENS éditions. 105-115.
- Bourguignon, C. (2010). *Pour enseigner les langues avec le CECRL : clés et conseils*. Paris : Delagrave. Coll. « Pédagogie et formation ».
- Bourguignon, C., Delahaye, P., & Puren, C. (2007). *Evaluer dans une perspective actionnelle. L'exemple du diplôme de Compétence en Langue*. Le Havre : Delbopur.
- Castellotti, V., & De Carlo, M. (1995). *La formation des enseignants de langue*. Paris : CLE International.
- Charlier, B., & Peraya, D. (dir.). (2002). *Technologie et innovation en pédagogie : dispositifs innovants de formation pour l'enseignement supérieur*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Coen, P.-F., & Schumacher, J. (2006). Construction d'un outil pour évaluer le degré d'intégration des TIC dans l'enseignement. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 3(3), pp. 7-17. Disponible en ligne : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/43/46/PDF/coen.pdf>
- Collis, B., & Moonen, J. (2001). *Flexible Learning in a Digital World: experiences and expectations*. London : Kogan Page.
- Conseil de l'Europe. (2000). *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Division des Politiques Linguistiques.
- Coste, D. (2006). Le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues : traditions, traductions, translations. Retour subjectif sur un parcours. *Synergie Europe* (1).

- Degache, C. (2006). *Didactique du plurilinguisme. Travaux sur l'intercompréhension et l'utilisation des technologies pour l'apprentissage des langues*. (Dossier présenté en vue d'une Habilitation à Diriger les Recherches. Grenoble). Disponible à l'adresse : www.galanet.eu/publication/fichiers/HDR2006_DegacheC.pdf
- Dejean-Thircuir, C. & Mangenot F. (dir.), (2006). Les échanges en ligne dans l'apprentissage et la formation, *Le Français dans le Monde*, « Recherches et Applications ». juillet 2006. Paris : CLE international.
- Demaizière, F. (2007). Didactique des langues et TIC : les aides à l'apprentissage. *Alsic*. Vol. 10, n° 1, pp. p. 5-21.
- Demaizière, F., & Narcy-Combes, J.-P. (2005), Méthodologie de la recherche didactique : nativisation, tâches et TIC, *Alsic*, Vol. 8, n° 1, Disponible en ligne : <http://alsic.revues.org/index326.html>
- Depover, C., Jaillet, A., De Lièvre, B., Peraya, D., & Quintin, J.-J. (dir.). (2011). *Le tutorat en formation à distance*. Bruxelles : De Boeck, coll. « Perspectives en éducation et formation ».
- Depover, C., Quintin, J.-J., & De Lièvre, B. (2000). La conception des environnements d'apprentissage : de la théorie à la pratique/de la pratique à la théorie. *Apprentissage des Langues et des Systèmes d'Information et de Communication*. Vol.3,1,3-18.
- Desmoulin, C., Marquet, P. & Bouhineau, D. (dir.). (2003). *Actes de la conférence EIAH, Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain*, Strasbourg, 15-17 avril 2003. (pp 115-126.) Lyon : INRP, coll. « ATIEF ».
- Develotte, C. (2006). *De l'analyse du discours à l'analyse du discours multimédia*.
Document de synthèse pour soutenir une habilitation à diriger des recherches. Université de Grenoble 3.
- Dooly, M. (dir.). (2008). *Telecollaborative language learning. Moderating intercultural collaboration and language learning. A guidebook to moderating intercultural collaboration online*. Bern: Peter Lang.
- Dörnyei, Z. (2007). *Research methods in applied linguistics*. Oxford : Oxford University Press.
- Ellis, R. (2003). *Task-based Language Learning and Teaching*. Oxford : OUP.
- Frath, P. (2008). Le Portfolio européen des langues et le Cadre européen commun de référence : entre normalisation institutionnelle et responsabilité individuelle. Dans Sachot, M., & Schneider-Mizony, O. (dir.), *Éducation et normativité*. Caen : Le Télémaque, Presses Universitaires de Caen. Disponible à l'adresse : <http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article1464>
- Goodfellow, R. (1999). Evaluating performance, approach and outcome In K. Cameron (ed.). *CALL: Media, design and applications*. Exeter UK: Elm Bank. pp.109-140.
- Goullier, F. (2005). *Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langues. Cadre Européen Commun et portfolio*. Paris : Didier.
- Guichon N. (2006). *Langues et TICE –Méthodologie de conception multimédia*. Collection Autoformation et Enseignement Multimédia. Paris : Ophrys.
- Guichon N. (2011). *Apprentissage des langues médiatisé par les technologies : contribution à l'épistémologie de la didactique des langues*. (Dossier présenté en vue d'une Habilitation à Diriger des Recherches, Volume 1 : Note de synthèse, Université du Havre).
- Guth, S., & Helm, F. (dir.). *Telecollaboration 2.0: Language, Literacies and Intercultural Learning in the 21st Century*. (pp. 39-68). Bern: Peter Lang.
- Haydée, M., Letourneau, J., & Ressouches, E. (2007). *Le CECRL... oui mais... le point sur le Cadre Européen Commun de Référence sur les Langues*. Disponible à l'adresse : <http://www.franccparler.org/dossiers/cecr.htm>

- Henri, F., & Lundgren-Cayrol, K. (2001): *Apprentissage collaboratif à distance. Pour comprendre et concevoir les environnements d'apprentissage virtuels*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- Le Boterf, G. (2001). *Ingénierie et évaluation des compétences*. Paris : Editions d'Organisation.
- Legros, D., & Crinon, J. (2002). *Psychologie des apprentissages et multimédia*. Paris :Armand Colin.
- Levy, M. (1997). *Computer-Assisted Language Learning, Context and Conceptualization*. Oxford: Clarendon Paperbacks.
- Levy, M., & Stockwell, G. (2006). *CALL dimensions. Options and issues in Computer-Assisted Language learning*. New York: Lawrence Erlbaum Associates.
- Linard, M. (1996). *Des Machines et des Hommes*. Paris : L'Harmattan.
- Martyniuk, W., & Noijons, J. (2007, février). *Synthèse des résultats d'une enquête sur l'utilisation du CECR au niveau national dans les Etats membres du Conseil de l'Europe*. Strasbourg. Disponible à l'adresse : <http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article774>
- Masperi, M. (coord., à paraître, 2012). L'autonomie de l'apprenant. *Les Langues Modernes*, Num. 2, APLV, Paris.
- Masperi, M., & Quintin, J.-J. (2007). Modèle de scénario pédagogique pour la pratique de la compréhension croisée plurilingue à distance : élaboration, usage et effets, *Actes du colloque Scénario 2007*, Montréal, mai 2007, 113-120.
- Moeglin, P. (2005). *Outils et médias éducatifs. Une approche communicationnelle*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Müller-Hartmann, A., & Schocker-v. Ditzfurth, M. (dir.) (2008). Research on the use of technology in task-based language teaching. Dans Müller-Hartmann, A. & Schocker-v. Ditzfurth, M. (dir.). *Aufgabenorientiertes Lernen und Lehren mit Medien: Ansätze, Erfahrungen, Perspektiven in der Fremdsprachendidaktik* (pp. 12–64). Frankfurt: Peter Lang.
- Narcy-Combes, J.-P. (2005). *Didactique des langues et TIC : vers une recherche-action responsable*. Paris : Ophrys.
- Nissen, E., Poyet, F., & Soubrié, T. (2011). *Interagir et apprendre en ligne*. Grenoble : Ellug, coll. « Didaskein ».
- O'Dowd, R. (2006). *Telecollaboration and the Development of Intercultural Communicative Competence*. Berlin: Langenscheidt.
- Ollivier, Ch., & Puren. L. (2011). *Le web 2.0 en classe de langue*. Paris : Editions Maison des Langues.
- Peraya, D. (2009). Comprendre et analyser les processus d'innovation à l'université. (Compte rendu de Albero, B., Linard, M. & Robin, J.-Y., *Petite fabrique de l'innovation à l'université. Quatre parcours pionniers*). *Distances et savoirs* 2009/3 (Vol. 7).
- Peraya, D., & Charlier, B. (2006). Apprendre en présence et à distance. Une définition des dispositifs hybrides. *Distances et savoirs* 2006/4 (Vol. 4).
- Peraya, D., & Viens, J. (2003). Relire les projets « TIC et innovation pédagogique » : y a-t-il un pilote à bord, après Dieu, bien sûr.... Dans *Actes du Symposium du CRIFPE à Université de Montréal, Rimouski le 20 mai 2003. Cahiers de l'ACFAS*, 1-20.
- Porquier, R., & Py, B. (2004). *Apprentissage d'une langue étrangère : contextes et discours*. Paris : Didier.
- Pothier, M. (2003) : *Multimédia, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*, Collection Autoformation et enseignement multimédia. Gap-Paris : Ophrys.
- Poyet, F., & Develotte, C. (dir.). (2011). *L'éducation à l'heure du numérique : état des lieux, enjeux et perspectives*. Lyon : INRP, Collection « Technologies nouvelles et éducation ».

- Puren, C. (2006). Le cadre européen commun de références pour les langues et la réflexion méthodologique en didactique des langues-cultures : un chantier à reprendre. *Synergies Europe* (1).
- Quintin, J.-J., (2010). De la pratique à la réflexion - de la réflexion à la pratique : une circularité favorisée par l'innovation, une démarche qui révèle l'enseignant-praticien « chercheur ». Dans Quintin, J.-J., *Actes de la journée d'études du LANSAD de l'Université Grenoble 3 le 26 mars 2010*, « DID&TICE. Didactique des langues et TICE ». Disponible à l'adresse : <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/formations-des-enseignants/journees-d-etudes/>
- Robert, J.-P., & Rosen, E. (2010). *Dictionnaire pratique du CECR*. Paris : Ophrys.
- Romainville, M. (2006). Introduction, In N. Rege Colet, N. & M. Romainville, *La pratique enseignante en mutation à l'université*, De Boeck Université, pp. 7-13
- Rosen, E. (2007). *Le point sur le Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : CLE International, collection « Didactique des langues étrangères ».
- Tagliante, C. (2006). *L'évaluation et le Cadre européen commun de référence*. Paris : CLE International.
- Tardif, J. (1998). *Intégrer les nouvelles technologies de l'Information*. Paris : ESF Editeur.
- Thomas, M., & Reinders, H. (dir.). (2010). *Task-based language learning and teaching with technology*. London : Continuum.
- Tricot, A. (2007). *Apprentissages et documents numériques*. Paris : Editions Belin.

Lettre de soutien des Présidents du PRES



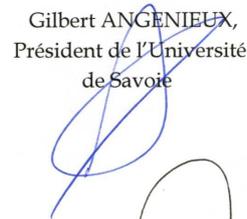
Les Présidents sous-signés des Universités et établissements d'enseignement supérieur du PRES Université de Grenoble soutiennent le projet « INNOVA-Langues » porté par l'Université Stendhal dans le cadre de l'appel à projets « IDEFI ».

Ce projet, qui vise à porter le degré de maîtrise en langues des étudiants du PRES de Grenoble à **un niveau B2 certifié** au moyen de dispositifs de formations innovants intégrés dans un même environnement numérique, nous apparaît comme une initiative hautement stratégique tant pour fédérer les approches didactiques et les politiques linguistiques du PRES que pour accroître son attractivité.

Garantie de visibilité internationale et gage d'insertion professionnelle, la maîtrise certifiée en langues d'une large proportion d'étudiants du PRES constitue indubitablement une réelle plus-value pour nos publics de formation initiale et continue.

Enfin, la dimension pilote du projet encourage les équipes pédagogiques du PRES Université de Grenoble à se mobiliser aux côtés des partenaires du projet pour définir des contenus de formation innovants qui pourront par la suite être intégrés dans un environnement d'apprentissage mutualisé.


Alain SPALANZANI,
Président de l'Université
Pierre Mendès France


Gilbert ANGENIEUX,
Président de l'Université
de Savoie


Farid OUABDESSELAM,
Président de l'Université
Joseph Fourier


Olivier IHL,
Directeur de l'IEP Grenoble

Lettre de soutien (2)



Monsieur Christian Lerat Conseiller scientifique pour les Lettres et les Langues à la DGESIP

Marie-Noëlle Olive et Marie-Thérèse Maurer en charge de la **Coordination Nationale CLES**

marquent leur soutien au projet « INNOVA-Langues » porté par le LANSAD de l'Université Stendhal Grenoble3 dans le cadre de l'appel à projets « IDEFI ».

Ce projet, qui vise à porter le degré de maîtrise en langues des étudiants à **un niveau B2 certifié**, nous apparaît comme une initiative tout à fait nécessaire sur le plan national. De plus, nous tenons à souligner que nous avons eu l'occasion d'apprécier l'expertise et le volontarisme du porteur du projet au travers des actions que nous menons conjointement dans le cadre de la certification CLES.

Fait à Marseille le 13 décembre 2011

Monsieur Christian Lerat

Conseiller Scientifique auprès de la DGESIP

Marie-Noëlle Olive

Chargée de Mission

Coordination Nationale CLES

Marie-Thérèse Maurer

Coordination Nationale CLES

Lettre de soutien (3)

Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur



Membre de Confédération Européenne des Centres de Langue de l'enseignement Supérieur

Lettre de Soutien au projet « INNOVA-Langues »

L'Association RA.NA.C.L.E.S (Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur) soutient le projet « INNOVA-Langues » porté par l'université Stendhal Grenoble 3 dans le cadre de l'appel à projets « IDEFI ».

Notre association a pour objectif de coordonner les actions des centres de langues des Universités et autres établissements d'enseignement supérieur en France, de favoriser la recherche en didactique des langues, de permettre tous les échanges utiles en établissant un réseau national de communication permanente et de diffuser les résultats des progrès en ingénierie didactique.

Le projet « INNOVA-Langues » présenté par le service LANSAD de l'université Stendhal vise non seulement à répondre aux besoins de formation en langues pour le public de formation initiale et continue au niveau local mais propose de capitaliser les résultats de la recherche et des actions innovantes au bénéfice de tout le réseau universitaire national. Son ambition de mettre en adéquation pour le public bénéficiaire la maîtrise de la langue avec un niveau B2 certifié, notamment par le CLES nous apparaît plus que nécessaire sur le plan national.

Par ailleurs le Centre d'Apprentissage en Autonomie de l'Université Stendhal qui est le pôle actions et projets du LANSAD est membre de RANACLES depuis 2002. Depuis, nous avons pu apprécier son implication et son dynamisme dans les actions menées par l'association (organisation de séminaire multimédia, membre du CA, etc.)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Christine Vaillant Sirdey".

Fait à Toulouse le 13 décembre 2011
Pour faire valoir ce que de droit

Christine Vaillant Sirdey
Présidente de RANACLES

Secrétariat : Nolwena Monnier secretariat@ranacles.org Tel + 33 (0)5 62 25 81 48
IUT A Univ. Toulouse 3, Dépt. TC, 115 F Rte de Narbonne, 31077 Toulouse - France

Association loi 1901 déclarée à la préfecture de la Gironde sous le numéro 2/20221 le 17 juin 1992. Siège social à L'Université Joseph Fourier, Département scientifique universitaire, 480 avenue centrale. Domaine Universitaire. 38400 Saint-Martin-d'Hères. Présidente : Christine Vaillant Sirdey - Université Toulouse 3

Lettre de soutien (4)



Groupe d'Étude et de Recherche en Espagnol de Spécialité

Le GERES apporte son soutien moral au projet présenté par l'Université de Grenoble 3, dans le cadre de l'appel à projets « IDEFI », car l'innovation et la transformation des pratiques de l'enseignement-apprentissage des langues dans le supérieur est une de nos préoccupations en tant que groupe d'enseignants engagés dans la rénovation pédagogique.

En effet, notre association loi 1901, qui se veut un lieu d'échanges entre enseignants et/ou chercheurs, a l'intention de contribuer au développement de l'espagnol dans le domaine LANSAD (langues pour spécialistes d'autres disciplines), en particulier grâce à la diffusion des recherches, notamment didactiques. De façon plus générale, nous souhaitons participer à l'évolution de l'enseignement-apprentissage de l'espagnol en tant que langue d'action sociale et professionnelle.

Le projet « INNOVA-Langues » porté par le service LANSAD de l'université Stendhal vise à élever le degré de maîtrise en espagnol des publics bénéficiaires à un niveau B2 certifié. C'est un objectif qui mérite d'être soutenu. Nous saluons donc cette initiative et souhaitons que cette dynamique porteuse d'avenir puisse s'étendre au niveau national car la France a besoin de consacrer plus de moyens pour former ses étudiants à l'acquisition des langues étrangères qui sont, aujourd'hui plus qu'hier, des instruments de gestion de projets nécessaire aux entreprises et aux organisations.

Par ailleurs, nous avons pu apprécier l'implication et le dynamisme des enseignants de Grenoble qui, à deux reprises, en 2007 et en 2011, ont été les organisateurs du Congrès annuel du GERES, raison plus que valable pour soutenir leur candidature.

M. Marcelo TANO

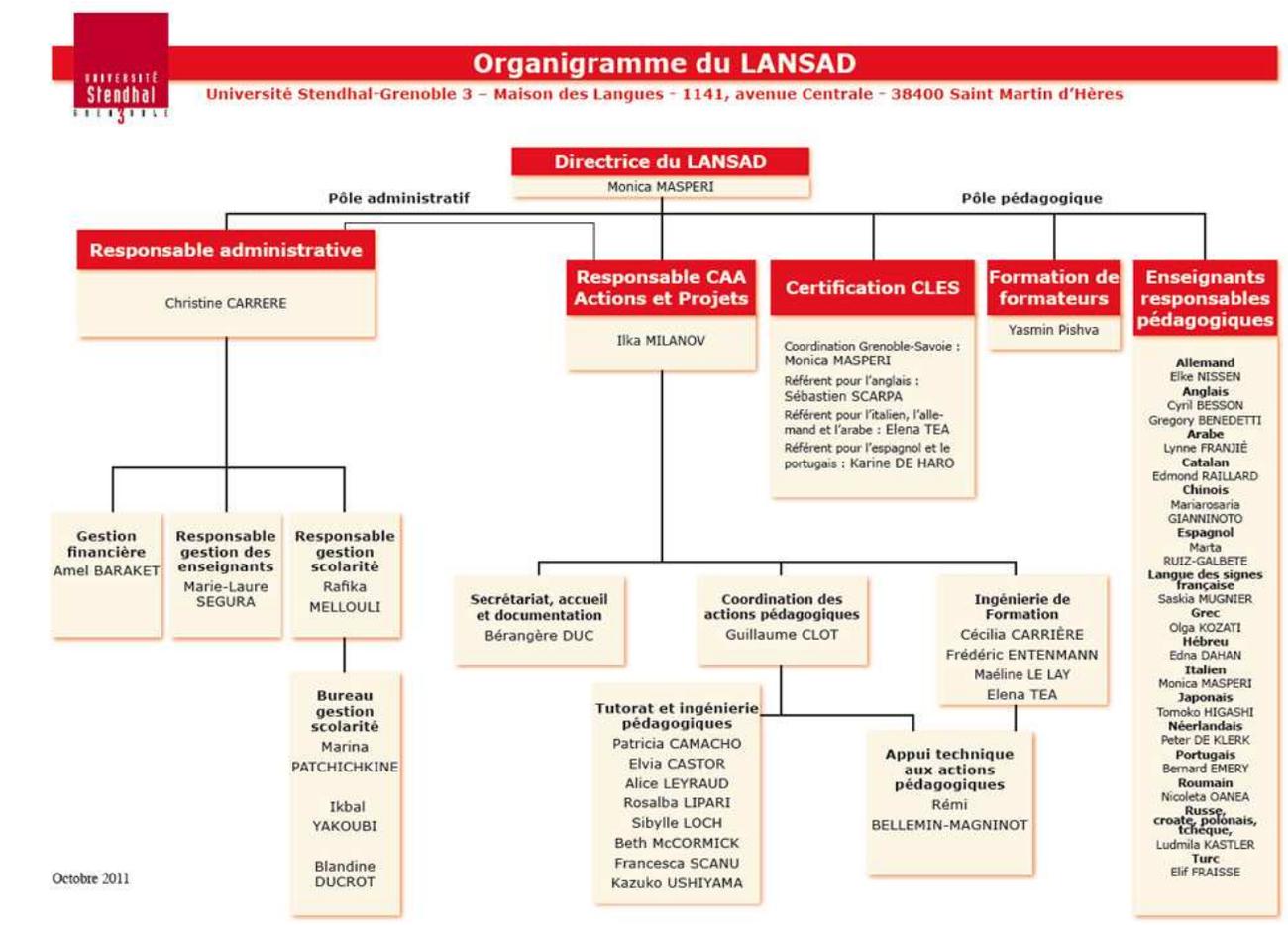
Le Président du GERES

03.87.18.50.28

marcelo.tano@neuf.fr

<http://www.geres-sup.com/>

Organigramme du service LANSAD de l'université Stendhal Grenoble 3



Octobre 2011